



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



NOTE D'INFORMATION



Un investisseur bien informé et mieux averti = investissement sûr et rentable !

Sommaire

SIGLES ET ABBREVIATIONS	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES	iv
PRÉFACE	v
ATTESTATION DU MINISTRE CHARGE DES FINANCES ET DU BUDGET	vi
I- PRESENTATION GENERALE DE L'EMETTEUR	vii
1.1- Informations générales sur l'Emetteur.....	viii
1.2- Système politique centrafricain	3
1.3- Présentation de l'Emetteur	4
II- SITUATIONN ECONOMIQUES NATIONALE ET PERSPECTIVES	8
2.1- Un secteur réel prometteur.....	9
2.2- Un secteur secondaire dynamique.....	16
2.3- Un secteur tertiaire en essor.....	20
2.3.3- Transport.....	22
III- FINANCES PUBLIQUES, SECTEUR EXTÉRIEUR ET SECTEUR BANCAIRE	25
3.1- Situation des Finances publiques et du secteur extérieur	26
3.2- Secteur extérieur.....	28
3.3- Secteur bancaire.....	29
IV- DETTES ET BESOINS DE FINANCEMENT EN 2024	31
4.1- Situation de dette	32
4.2- Analyse de risque liés au portefeuille de la dette	33
4.3- Réformes et perspectives	35
4.4- Besoins de financement de l'année 2024	36
V- FACTEURS DE RISQUE, PLAN DE DEVELOPPEMENT ET SOLVABILITE DE L'ETAT	38
5.1- Risques macroéconomiques.....	39
5.2- Risques liés aux finances publiques.....	39
5.3- Risques politiques et sécuritaires	40
5.4- Fragilité de la population	40
5.5- Fragilité du système sanitaire.....	40
5.2- Plan de développement	42
5.3-Solvabilité de l'Etat Centrafricain.....	43
ANNEXES	45



SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLE	ABREVIATION
BEAC	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
BAD	Banque Africaine Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BTA	Bons du Trésor Assimilables
BM	Banque Mondiale
CNDP	Comité National de la Dette Publique
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique
CRCT	Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
CUT	Compte Unique du Trésor
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FAD	Fond Africain de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
OTA	Obligations du Trésor Assimilables
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
RCA	République Centrafricaine
RCPCA	Plan national de relèvement et de consolidation de la paix
SNIS	Système National d’Information Sanitaire
SVT	Spécialité en valeurs du Trésor
SIM-BA	Système Informatique Municipal des Budgets Autonomes
TIAO	Taux d’Intérêt d’Appel d’Offres
UE	Union Européenne
USD	Dollars Américain.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la production vivrière entre 2019-2023 (en tonnes)	10
Tableau 2 : production en 2023	11
Tableau 3 : exportations en 2023	11
Tableau 4 : Evolution de la production et des exportations du coton.....	12
Tableau 5 : Evolution de la taille du cheptel (en milliers de têtes).....	13
Tableau 6 : Evolution de la production et des exportations de diamants.....	15
Tableau 7 : Evolution de la production et des exportations d'or.....	15
Tableau 8 : Evolution du chiffre d'affaires des entreprises de BTP (en millions de FCFA).....	19
Tableau 9 : Evolution du chiffre d'affaires global des principales sociétés commerciales de la place	20
Tableau 10 : Evolution des ventes de véhicules	20
Tableau 11 : Evolution du commerce extérieur de la RCA en 2023	29
Tableau 12 : Indicateurs du risque de refinancement	34
Tableau 13 : Indicateurs de cout de la dette	35
Tableau 14 : Besoin de financement de l'année 2024 en milliards de FCFA	37



LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme de l'Emetteur	4
Figure 2 : Organigramme de la Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat	6
Figure 3 : Evolution de la production et des exportations de grumes en 2023 (enm ³)	14
Figure 4 : Evolution de la production et des exportations de sciages en 2023 (enm ³).....	16
Figure 5 : Evolution des exportations et importations.....	29
Figure 6 : Situation de règlement et du service de la dette.....	32
Figure 7 : Profil de la dette publique 2024-2027.....	34
Figure 8 : Evolution du taux de change 2022-2023	35



PRÉFACE

La République Centrafricaine a émis pour la première fois les Titres Publics sur le marché des Valeurs du Trésor de la Sous-région en 2011 avec un montant de **FCFA 1,56 Milliards** souscrits par trois Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). L'instrument utilisé était uniquement les Bons du Trésor Assimilable (BTA). Douze ans après, le réseau des SVT s'est élargi à dix banques agréées par le Ministère des Finances et du Budget dont sept non-résidents. Le montant des émissions se chiffre à **FCFA 122,16 Milliards** en 2023 soit une hausse de **7730,77%**.

Chaque année, des avancées se font constatées en matière des émissions des Titres Publics. En effet, les instruments, tout comme, les techniques d'émission ont connu une mutation avec l'usage de la syndication domestique, de la titrisation et de l'adjudication sur les Obligations et Bons du Trésor Assimilables. Pour l'année 2023, le Trésor Public centrafricain a réalisé 19 émissions fructueuses et aucune émission infructueuse n'est enregistrée. Cette remarquable évolution s'explique par la crédibilité du pays liée par sa détermination à toujours honorer ses engagements de remboursement à la tombée de chaque échéance. Depuis son entrée sur le marché des valeurs du Trésor sous régional, la RCA n'a enregistré aucun défaut de paiement.

Plusieurs réformes institutionnelles caractérisées par (i) la structuration de l'organe de l'émission en Front, Middle et Back office, (ii) le renforcement permanent des capacités des acteurs du marché via l'assistance technique de la BEAC et de l'Afritac Centre, (iii) la formalisation du cadre de concertation avec les SVT et (iv) le Road Show (rencontre du Ministre des Finances avec les SVT et potentiels investisseurs de la CEMAC) ont contribué à la dynamisation du marché sous régional des Valeurs du Trésor.

Pour l'année 2024, la loi des finances autorise le Ministre Chargé des Finances et du Budget à lever **FCFA 100 Milliards** sur le marché des Valeurs du Trésor et **FCFA 100 Milliards** sur le marché financier. Pour atteindre cet objectif et permettre aux SVT et investisseurs de mieux planifier leur projet d'investissement sur les Titres Publics à émettre, cette présente Note d'Information met en lumière toutes les informations économiques, financières et sociales du pays en présentant également les facteurs à risque du pays ainsi que sa fragilité afin de donner des informations permettant à l'investisseur de cerner à la fois les opportunités, les risques, les challenges ainsi que les perspectives du pays avant de prendre leur décision d'investissement.



ATTESTATION DU MINISTRE CHARGE DES FINANCES ET DU BUDGET

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

=*==*==*==*==*

Le Ministre

N° **00059** MFB/24.-



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité—Dignité—Travail

Bangui, le 24 Juin 2024

Attestation de l'émetteur

Je soussigné, **Hervé NDOBA**, Ministre Chargé des Finances et du Budget agissant au nom et pour le compte de l'Etat Centrafricain, atteste que les informations et les données contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et reflètent bien la situation économique et financière actuelle de la République Centrafricaine.

Cette Note d'Information a pour objectif de mettre à la disposition des Spécialistes en Valeurs du Trésor et des investisseurs sur les Titres Publics émis par le Trésor Public Centrafricain, les informations utiles à la prise de leur décision d'investissement.

Je signale néanmoins que les analyses prospectives présentées dans cette Note sont basées sur des projections établies à partir des hypothèses susceptibles d'être réalisées ou non pouvant impacter en hausse ou en baisse les réalisations attendues.

Je précise qu'après la publication de cette Note, elle sera mise à jour chaque fois que nécessaire afin de tenir compte des éventuelles réformes, changements et évolutions qui pourront survenir.



Hervé NDOBA



I- PRESENTATION GENERALE DE L'EMETTEUR



1.1- Informations générales sur l'Emetteur

1.1.1- Aperçus du pays



Superficie

623.000 Km²

Population

6.091.097 habitants (2021)

Capitale

Bangui

Régime

Semi-Présidentiel

Monnaie

FCFA (Francs de Coopération
Financière en Afrique)

PIB Nominal en 2023

1.671 Milliards FCFA

Drapeau



- **Une économie basée sur l'agriculture**
- **Les principaux produits d'exportation : Diamant, Or, Bois, Café, Coton**
- **Croissance du PIB 8,9% (2023)**
- **Dette Publique 52,79% du PIB (Septembre 2023)**
- **Inflation : 4,6% (Août 2023)**

1.1.2- Localisation géographique du pays

La République Centrafricaine (RCA) est un pays enclavé (sans ouverture sur la mer). Elle dispose d'une superficie de 623 000 km². Elle est limitée au nord par le Tchad, à l'est par le Soudan et le Soudan du sud, à l'ouest par le Cameroun, au sud par le Congo et la République Démocratique du Congo.

Le climat de la RCA est du type tropical se caractérisant par l'alternance de deux saisons : la saison des pluies et la saison sèche. Au sud de la ligne qui passe par Berbérati, Alindao et Obo, la saison des pluies est plus longue que la saison sèche. Le climat est chaud et humide. Les précipitations peuvent atteindre 1800 mm par an. Dans la partie centrale du pays, le climat est chaud et sec. La saison des pluies dure de mai à octobre et la saison sèche de novembre à avril. Au nord d'une ligne passant par Ndélé, le climat est très chaud et très sec. La saison sèche dure plus longtemps que la saison des pluies. Les précipitations sont inférieures à 800 mm par an. Les températures varient durant l'année entre 27 et 32° C pour l'ensemble du pays, sauf dans le nord (région de Birao) où elles peuvent atteindre 40° C.



Le bassin hydrographique congolais couvre les 2/3 de la République Centrafricaine. Il est formé de l'Oubangui et celui de la Sangha. Le bassin de l'Oubangui est formé de la réunion de l'Ouellé en RDC et du Mbomou et ses affluents. A l'ouest du pays, le bassin de la Sangha s'étire du nord au sud depuis de massif de Yadé. La Sangha prend sa source en altitude sur la RCA et le Cameroun. Elle

reçoit la Kadeï, la Mambéré, la Mbaéré. De Nola jusqu'au confluent Yobé, la Sangha forme des coudes puis s'élargit. Elle rejoint l'Oubangui puis le fleuve Congo vers Brazzaville, Kinshasa et l'océan atlantique.

Le bassin hydraulique tchadien est constitué des bassins du Logone et du Chari. Le bassin du Logone à l'ouest est formé de Pendé, la Lin dont la source se trouve au mont Ngaoui. Le bassin du Chari au nord se divise en deux parties : (i) l'Ouham et ses affluents, (ii) l'ensemble Aouk-Bamingui vers l'est. Le transport fluvial s'effectue sur un réseau de 2600 Km environ, sur l'Oubangui pendant la saison des pluies, la Sangha, les affluents du Congo et dans la moindre mesure la Lobaye. Il permet de relier Bangui et les villes du sud-ouest du pays (Nola et Salo) à Brazzaville et Kinshasa.



La République Centrafricaine est un pays faiblement peuplé. Pour une superficie de 623.000 Km², la population est estimée à 6.091.097 habitants en 2021, soit une densité de 9,8 habitants au kilomètre carré. La population est intégralement répartie sur l'ensemble du pays : le centre et l'ouest sont plus densément peuplés, en particulier les préfectures de l'Ouham, l'Ouham-Péndé, la Ouaka, la Basse-Kotto et la capitale Bangui. Une personne sur six vit à Bangui. C'est le long du fleuve Oubangui que se concentre la plus forte densité de la population.

Les 70% de la population vivent sur un tiers du territoire. La population est concentrée dans les zones urbaines. Les zones rurales sont faiblement peuplées. Les neuf villes les plus importantes du pays en population sont : Bangui, Bimbo, Berbérati, Carnot, Bambari, Bouar, Bossangoa, Bria et Nola.

La végétation du pays est dense composée d'environ 3,5 millions d'hectares de forêt au sud qui constitue un avantage pour la production de bois. Les terres cultivables sont estimées à 15 millions d'hectares.

Dans l'hymne national, *la Renaissance*, « Ô Centrafrique, ô berceau des Bantous... » rappelle que les Bantous sont à l'origine des populations centrafricaines. Pour rappel, les Bantous vivaient entre le lac Tchad et le fleuve Niger jusqu'au XV^{ème} siècle. Ils étaient des agriculteurs et élevaient les troupeaux. La sécheresse du Sahara s'étendant vers le sud, les Bantous ont cherché des terres fertiles en se déplaçant vers le centre de l'Afrique. Ils étaient d'excellents forgerons : ils travaillaient le fer et le cuivre pour fabriquer des armes et des outils. Ces armes donnaient une supériorité sur les peuples qu'ils rencontraient, comme les pygmées. La société bantoue était très organisée, construite autour de l'idée de clans. Un village est constitué de plusieurs clans. Chaque clan a un chef. On trouve actuellement des bantous dans le sud du pays, dans les régions de forêt et le long de l'Oubangui.

La RCA est membre de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) dont les membres sont le Congo, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad. La CEMAC a pour mission de :

- établir une union plus étroite entre les peuples des Etats membres pour raffermir leur solidarité géographique et humaine ;
- promouvoir les marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce intracommunautaire, la coordination des programmes de développement, l'harmonisation des projets industriels ;
- développer la solidarité des pays membres au profit des pays et régions défavorisées ;



- créer un véritable marché commun africain.

Les objectifs de la CEMAC sont :

- la facilité de la circulation des marchandises et des biens dans un espace, entre des pays qui ont une monnaie commune : le franc CFA ;
- la libre circulation douanière (pas de droits de douane) ;
- la libre circulation des personnes ;
- la non-agression, la solidarité et l'assistance mutuelle entre les pays membres.

1.2- Système politique centrafricain

1.2.1- Le pouvoir exécutif

Le pouvoir exécutif est composé du Président de la République et du Gouvernement. Le Président de la République est le chef de l'Etat. Il fixe les grandes orientations de la politique de la nation. Il veille au respect de la Constitution et assure, par arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords et des traités. Il détermine, en concertation avec le Gouvernement, la politique de la Nation. Il nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions. Sur proposition du Premier ministre, il nomme les ministres et met fin à leur fonction.

1.2.2- Le pouvoir législatif

Le pouvoir législatif est représenté par un Parlement composé d'une chambre à savoir l'Assemblée Nationale. Celle-ci est composée de cent quarante (140) députés élus au suffrage universel direct pour sept (7) ans. Cette durée peut être abrégée en cas de dissolution de l'Assemblée par le Président de la République. Le parlement légifère (écrit, propose des lois) et contrôle l'action du gouvernement.

1.2.3- Le Pouvoir judiciaire

La justice constitue un pouvoir indépendant du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Les juges sont indépendants. Ils ne sont soumis dans l'exercice de leur fonction qu'à l'autorité de la Loi. Le Président de la République est le Président du Conseil de la Magistrature. La justice est rendue au nom du peuple Centrafricain par la Cour Constitutionnelle, la Cour de Cassation, le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes, les Cours d'Appel, les Tribunaux, la Haute Cour de Justice et les autres juridictions d'exception.



1.3- Présentation de l'Emetteur

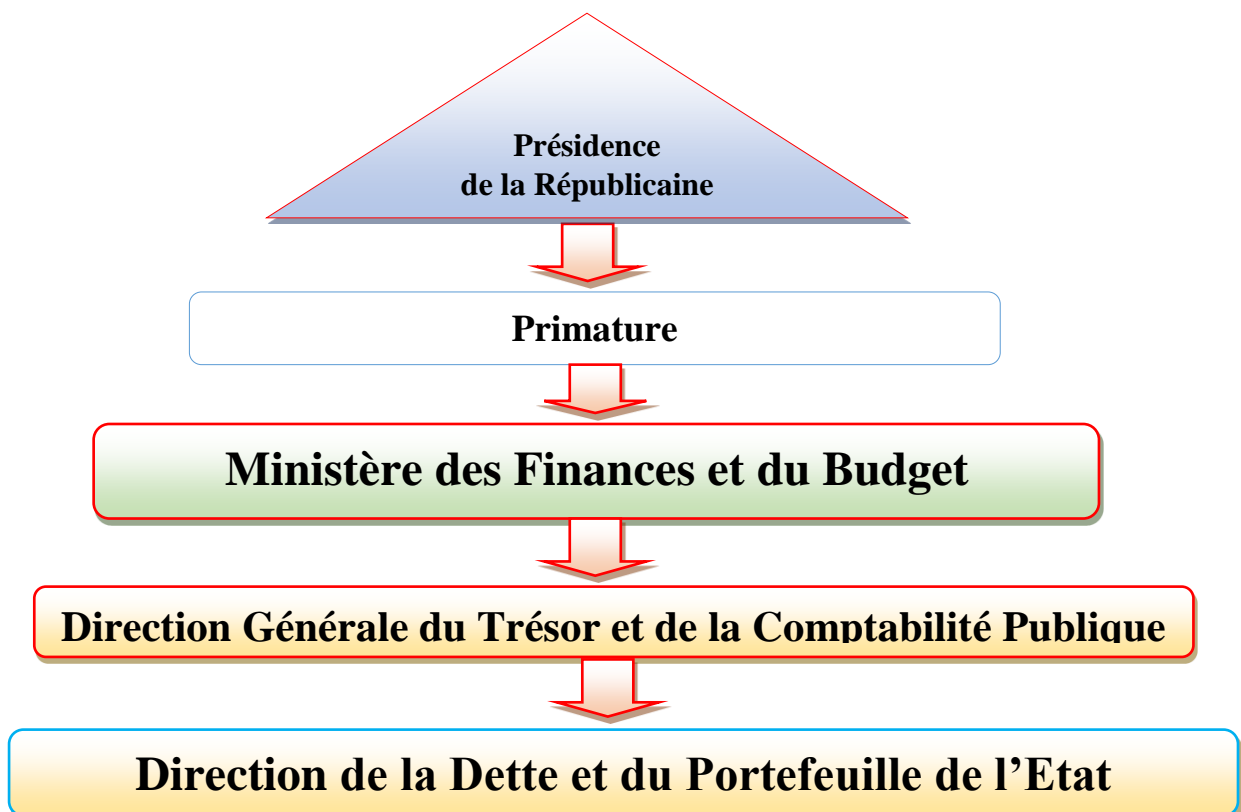
1.3.1- De la Présidence de la République à l'Organe émetteur des Titres Publics

L'Etat Centrafricain, représenté par le Ministère en charge des Finances et du Budget, a pour mission de définir la politique nationale d'endettement de laquelle découlent les besoins de financement dont une partie est financée par les ressources de marché mobilisées via l'émission des titres publics. La Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État (DDPE), l'une des directions du Trésor Public centrafricain, est l'organe de mise en œuvre et de pilotage des opérations d'émission des Valeurs du Trésor à travers le service de Négociation, Renégociation d'Emprunts et Émissions des Titres Publics qui a pour missions de :

- Élaborer un plan annuel de financement et les calendriers des émissions des titres publics ;
- Étudier et suivre le processus de décision lors des séances d'adjudication des titres publics ;
- Étudier et proposer les opérations de titrisation jugées opportunes ;
- Étudier les modalités de placement du surplus de trésorerie et de financement du déficit budgétaire.

La figure ci-dessous met en évidence la place de la DDPE dans l'organigramme de l'émetteur.

Figure 1 : Organigramme de l'Emetteur



1.3.2- La Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat et ses attributions

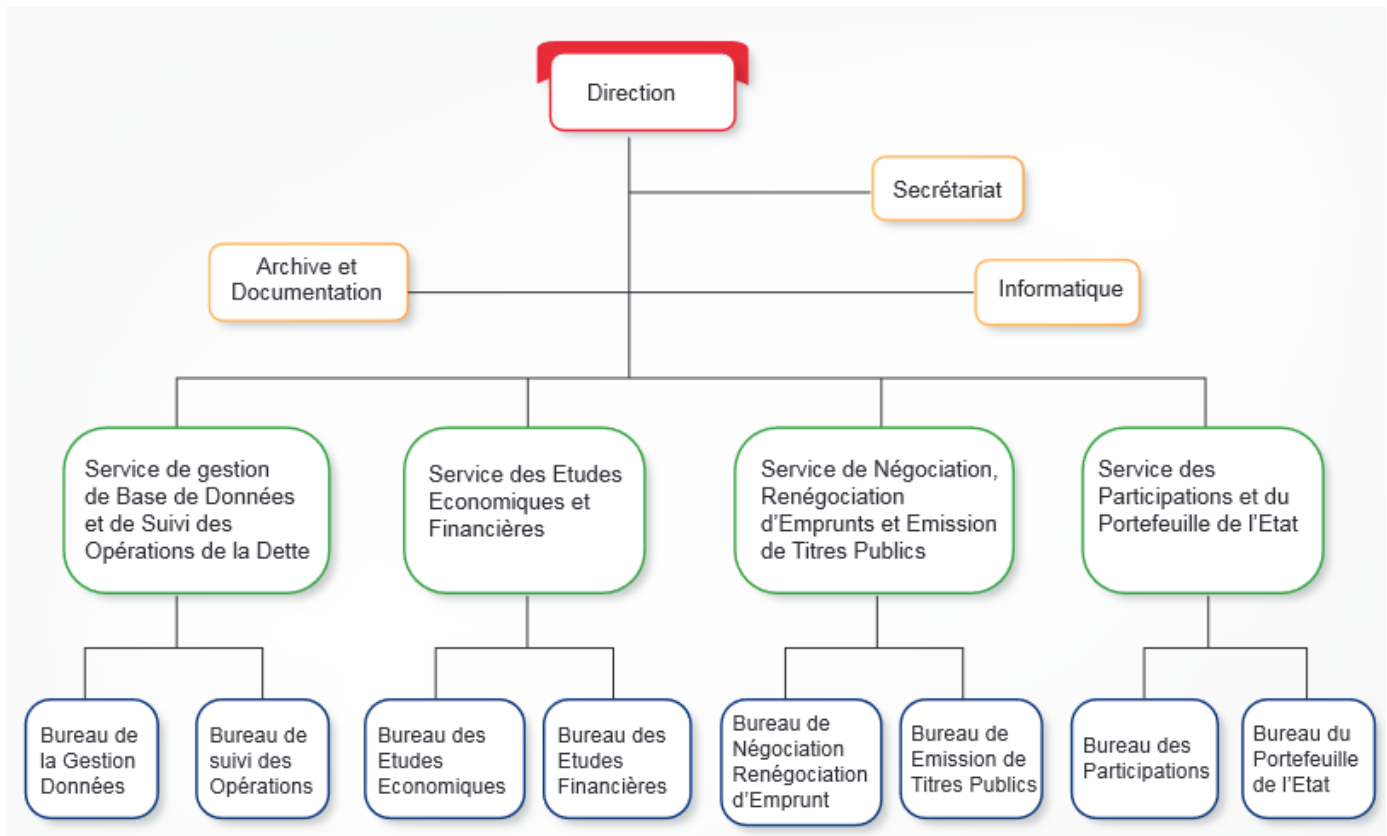
La Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat (DDPE), organe d'organisation et de pilotage des émissions des Titres Publics, a pour missions la gestion de la dette publique et le suivi du portefeuille de l'Etat. Pour mener à bien ces missions, elle a pour attributions de :

- Animer, coordonner, contrôler et évaluer les activités des Services et du personnel sous sa responsabilité ;
- Participer à toutes les négociations et renégociations d'emprunt et les garanties de l'Etat ;
- Élaborer, en collaboration avec la Direction de la Trésorerie, un plan annuel d'emprunt et les calendriers d'émissions de Titres Publics ;
- Soumettre au Ministre des Finances et du Budget les modalités de placement des surplus de trésorerie et de financement de déficit du compte unique du Trésor ;
- Recommander les niveaux minimum et maximum de réserves de liquidité et d'en informer le Ministre ;
- Proposer au Ministre des Finances et du Budget les opérations de titrisation jugées opportunes ;
- Préparer et proposer une stratégie de gestion de la dette à moyen terme, mise à jour et soumise à l'approbation du Comité Nationale de la Dette Publique (CNDP) ;
- Analyser le processus de contraction de tout nouvel emprunt public et veiller au respect du plafond d'endettement fixé dans la Loi de Finances ;
- S'assurer que tout nouvel emprunt est conforme aux indications de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme ;
- Rendre régulièrement public le plan d'emprunts de l'Etat et les bulletins statistiques de la dette publique ;
- Évaluer les risques consécutifs à l'octroi des garanties et de rétrocession et d'en informer le Ministre des Finances et du Budget ;
- Évaluer les risques des engagements de l'Etat à recourir au Partenariat Public- Privé ;
- Veiller au respect des obligations statutaires d'information vis-à-vis des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Mettre en place un système d'archivage électronique et physique sécurisé des accords de prêts et des registres comptables sur la dette publique ;
- Élaborer les projections de décaissement et de service de la dette pour besoins d'élaboration du budget de l'Etat ;
- Préparer les rapports annuels sur la dette publique de l'Etat en justifiant la stratégie de gestion de la dette à moyen terme ;



- Indiquer le degré de conformité de la gestion de la dette avec la stratégie approuvée ;
- S'assurer que les données et informations enregistrées dans le système d'enregistrement de la dette sont exhaustives, exactes, cohérentes et mises à jour ;
- Veiller à ce que les obligations de paiement du service de la dette soient toujours honorées et exécutées à bonne date et enregistrées ;
- Accompagner les entreprises du portefeuille dans leurs mutations ;
- Élaborer et suivre la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat actionnaire ;
- Mettre en œuvre une bonne politique de dividende ;
- Dresser les rapports périodiques et annuels d'activités de la Direction.

Figure 2 : Organigramme de la Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat



1.3.3- Présentation du réseau des Spécialistes en Valeur du Trésor de la RCA

Le réseau des Spécialistes en Valeurs du Trésor de la République Centrafricaine compte dix banques agréées par le Ministère des Finances et du Budget à savoir :

- Banque Populaire Maroco-centrafricaine ;
- BGF I Bank Centrafrique ;
- Ecobank Centrafrique et Cameroun ;
- Société Générale Cameroun ;

- Union Bancaire Cameroun ;
- Afriland First Bank ;
- Union Bancaire Atlantique (UBA) ;
- Banque d'Investissement de Crédit et d'Épargne du Cameroun (BICEC) ;
- Crédit Communautaire d'Afrique BANK (CCABANK).





II- SITUATIONN ECONOMIQUES NATIONALE ET PERSPECTIVES



La conjoncture économique et financière de la RCA en 2023 a été marquée par la poursuite de la reprise des activités économiques, en rapport notamment avec (i) la conclusion d'un programme avec le Fonds Monétaire International appuyé par une Facilité Elargie de Crédit (FEC), (ii) l'amélioration de la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire national et (iii) l'atténuation des tensions des finances publiques constatée au début de l'année.

Du côté des prix, une légère hausse des pressions inflationnistes a été observée avec un taux d'inflation s'établissant à **4,6%** en moyenne annuelle, en 2023, contre **4,4%** un an plus tôt, en lien essentiellement avec la flambée des prix du carburant à la pompe. Malgré ce fait, une analyse approfondie par secteur d'activité montre une reprise générale de la situation économique et financière du pays.

2.1- Un secteur réel prometteur

En 2023, la situation du secteur réel de la RCA est caractérisée par une agriculture qui regorge une énorme potentialité de terre arables estimées à **15 millions** d'hectares et des ressources en eau de surface et souterraine. Grâce aux efforts engagés par les autorités nationales, le secteur primaire devient le principal moteur de l'économie du pays en produisant plus de **30%** des richesses nationales dont **75%** des produits alimentaires consommés dans le pays et en fournissant **70%** des emplois à la population active.

2.1.1- Evolutions de Cultures vivrières et perspectives

La production vivrière est estimée, selon les projections du Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural pour la campagne 2022/2023, à **1.282.300 tonnes** contre **1.246.300 tonnes** de la campagne précédente soit une hausse de **2,9%**. Cette évolution est en relation avec la poursuite de la mise en œuvre du Projet de Relance de l'Élevage et de Production Agricole dans les Savanes (PREPAS), du Projet d'appui à la Relance Agricole et au Développement de l'Agriculture Commerciale (PRADAC), du Projet d'Appui au Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles dans les Savanes (PADECAS), du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat en milieu Urbain et Rural (PAPEUR) et du Projet d'Urgence de Relance de la Production Agricole (PURPA). Le tableau qui suit présente l'évolution de la production vivrière entre 2019 et 2023.



Tableau 1 : Evolution de la production vivrière entre 2019-2023 (en tonnes)

Cultures	2019/2020 (estimations)	2020/2021 (estimations)	2021/2022 estimations)	2022/2023 (projections)	Var.2023/2022
Manioc	799.600	832.400	865.000	886.700	2,5%
Arachides	132.000	136.200	141.200	146.200	3,5%
Mil et Sorgho	30.000	30.900	32.000	33.000	3,1%
Maïs	107.300	111.400	115.300	119.100	3,3%
Riz/Paddy	13.100	13.500	14.100	14.600	3,5%
Sésame	45.400	48.400	51.400	54.300	5,6%
Courges	25.100	26.200	27.300	28.400	4,0%
TOTAL	1.152.500	1.199.000	1.246.300	1.282.300	2,9%

Source : Ministère chargé de l'Agriculture et du Développement Rural

Les principales contraintes au développement de la branche vivrière demeurent : (i) la persistance de l'insécurité dans les zones rurales, (ii) le manque des intrants agricoles (engrais et pesticides) ainsi que des équipements agricoles de base, (iii) l'accès limité aux semences de qualité, (iv) le mauvais état des pistes rurales, qui handicape la collecte et la commercialisation des produits agricoles, (v) les conflits récurrents entre les agriculteurs et les éleveurs, (vi) la gestion insuffisante de la fertilité des sols, à l'origine de la faiblesse de la production et de la productivité, (vii) l'absence de transformation de produits agricoles, (viii) le sous-financement des agences publiques en charge de la recherche et de la vulgarisation agricole (ACDA et ICRA), (ix) la faible implication du secteur privé et (x) la persistance des poches d'insécurité dans certaines zones du pays.

Les perspectives à court terme demeurent favorables. Étant donné la poursuite de la mise en œuvre des projets agricoles en cours (PRADAC, PADECAS, PREPAS et PAPEUR) et les appuis multiformes de certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG) acteurs du secteur. Par ailleurs, le pays a engagé des réformes dans le domaine agricole avec l'appui des partenaires au développement à travers l'adoption des agendas internationaux, notamment l'Agenda 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

2.1.2- Evolution des produits agricoles d'exportation et perspectives

En 2023, les produits d'exportation ont connu une évolution mitigée. Une analyse par produit permet de cerner la situation réelle.

2.1.2.1- Evolution de café et ses perspectives

Le café a totalisé **1.038,8 tonnes** en 2023 contre **1.425,5 tonnes** en 2022 soit une baisse de **27,1%**. Les exportations de café ont rapporté **FCFA 865,3 millions**, contre **FCFA 1401,2**



millions un an auparavant, soit une régression de **38,2%**. Quant à la valeur unitaire, elle a enregistré une baisse de 15,3%, à **FCFA 833,0** le kilogramme, contre **F CFA 983,0** en 2022, en relation avec la contraction de la demande en provenance du Soudan.

Tableau 2 : production (Résultats en 2023)

Classement par qualité	08 mois 2021	08 mois 2022	08 mois 2023	variations 23/22
Extra Prima et Prima	0,0	0,0	0,0	-
Supérieur	0	0	0	-
Courant	0,0	0,0	0,0	-
Limites	381,6	1425,5	1038,8	-27,1%
Triages	0,0	0,0	0,0	-
Torréfié	0,0	0,0	0,0	-
TOTAL	381,6	1425,5	1038,8	-27,1%

Tableau 3 : exportations (Résultats en 2023)

Libellés	08mois 2021	08mois 2022	08mois 2023	Variations 23/22
Volume (en tonnes)	381,6	1425,5	1038,8	-27,1%
Valeur Totale (en millions de FCFA)	186,7	1401,2	865,3	-38,2%
Valeur Unitaire (en FCFA/Kg)	489,2	983,0	833,0	-15,3%

Source : ORCCPA

Il convient néanmoins de signaler que cette filière n'est pas véritablement dynamique, en raison non seulement du désintéressement des jeunes pour la caféiculture au profit des mines (diamant et or), mais surtout de la détérioration de la situation sécuritaire dans les zones de production et sur les voies de commercialisation des produits.

A cela s'ajoutent : (i) l'indisponibilité des semences ; (ii) les moyens de production rudimentaires ; (iii) la faiblesse des installations de stockage et de conservation des produits récoltés ; (iv) la désorganisation des circuits de commercialisation due à des tracasseries routières ; (v) l'absence de structures d'encadrement des producteurs et enfin, (vi) l'insuffisance de financements public et privé du sous-secteur (initiatives agrobusiness).

S'agissant des perspectives à court terme, elles s'annoncent bonnes, en relation avec un meilleur déroulement de la campagne caféière 2023/2024, suite à une bonne répartition des pluies.

2.1.2.2- Evolution du coton et ses perspectives

Le coton a connu une hausse de **6,5%** passant à **1.203 tonnes** en 2023 contre **1.060,1 tonnes** en 2022. Le volume exporté en 2023 est de **269,8 tonnes** contre **251,3 tonnes** en 2022. La production cotonnière a rapporté **FCFA 296,8 millions en 2023** contre **FCFA 351,9**



millions à fin 2022, en raison de la baisse des cours mondiaux. Malgré les efforts du Gouvernement à travers l’apurement des arriérés dus aux cotonculteurs, force est de constater que cette filière n’est pas toujours dynamique.

Tableau 4 : Evolution de la production et des exportations du coton

Campagnes en 2023				
Productions (en tonnes)	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Variation23/22
Coton Graine collecté	1276,6	1060,1	1203,0	13,5%
Coton Fibre	510,3	425,0	452,8	6,5%
Rendement à l'égrenage	40,0%	40,1%	37,6%	-6,1%
Exportations	08 mois 2021	08 mois 2022	08 mois 2023	Variation23/22
Volume (<i>tonnes</i>)	510,3	251,3	269,8	7,3%
Valeur Totale (<i>Millions de FCFA</i>)	469,5	351,9	296,8	-15,7%
Valeur unitaire (<i>FCFA/KG</i>)	919,9	1400,3	1100,0	-21,4%

Source : Office National du Coton (ONC)

Les principaux facteurs freinant le développement de la filière se présentent comme suit :

- L’abandon des parcelles par les producteurs et la destruction des usines d’égrenage, à l’exception de celle de Bossangoa dans la préfecture de l’Ouham, suite aux crises militaro-politiques que le pays a connues ;
- La faible compétitivité de la filière, en lien avec le repli des cours mondiaux du coton et le niveau élevé des coûts de transport ;
- Le manque de moyens matériels (engrais et pesticides) pour appuyer les cotonculteurs à améliorer leur productivité ;
- Le mauvais état des pistes rurales, ce qui rend difficile l’acheminement du coton graine produit dans les villages environnants vers l’usine d’égrenage de Bossangoa ;
- L’absence des usines d’égrenage dans les préfectures de l’OUHAM-PENDE, la KEMO et la OUAKA avec pour conséquence l’abandon de la culture du coton par les producteurs qui optent pour les cultures vivrières ; et
- L’absence de transformation de coton graine en huile, savon et tourteaux.

Les perspectives pour le reste de la campagne 2023/2024 s’annoncent favorables en raison (i) du paiement par le Gouvernement des arriérés dus aux cotonculteurs (ii) de l’amélioration des conditions sécuritaires tant à Bossangoa (principale zone de production) que dans les autres zones de production et (iii) du projet de réhabilitation de l’usine d’égrenage de Guiffa dans la Kémo.



2.1.3- Situation de l'élevage

Le sous-secteur de l'élevage bénéficie des potentialités naturelles en termes des terres de pâturage, de réserves d'eau en surface, d'une végétation et d'un climat favorables pour son développement et d'une contribution significative à la croissance économique du pays et à l'amélioration du bien-être de la population.

Les projections relatives à la taille du cheptel faites par le Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale pour l'année 2023 tablent sur **43 673 milliers** de têtes, contre **42 732 milliers** de têtes en 2022, soit une hausse de **2,2%**. Cette évolution serait en relation avec la poursuite de la mise en œuvre des projets de développement dans le secteur, notamment le projet de relance de la production agropastorale dans les savanes (PREPAS) et le programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu urbain et rural (PAPEUR).

Tableau 5 : Evolution de la taille du cheptel (en milliers de têtes)

<i>Classement par espèces</i>	2021	2022	2023	Variations 23/22
<i>Bovins</i>	5988	6320	6459	2,2%
<i>Caprins</i>	7561	7727	7897	2,2%
<i>Ovins</i>	602	615	629	2,3%
<i>Porcins</i>	2050	2095	2141	2,2%
<i>Volailles</i>	25416	25975	26547	2,2%
TOTAL	41617	42732	43673	2,2%

Source : Ministère chargé de l'élevage et de la santé animale

Les principales difficultés structurelles du sous-secteur concernent : *i*) la persistance de l'insécurité le long des couloirs de transhumance, *ii*) l'insuffisance des moyens roulants pour transporter des bovins sur Bangui ; *iii*) le regain des abattages clandestins ; *iv*) l'insuffisance de services appropriés pour la conservation des productions ; *v*) l'absence de recensement pastoral depuis plusieurs décennies avec des répercussions sur la fiabilité des statistiques de production animale ; *vi*) l'absence d'une école de boucherie pour professionnaliser le métier de boucher et *vii*) l'absence d'un plan national pour le développement du secteur de l'élevage.

Les perspectives à court terme s'annoncent encourageantes, en relation essentiellement avec les efforts du gouvernement visant à renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

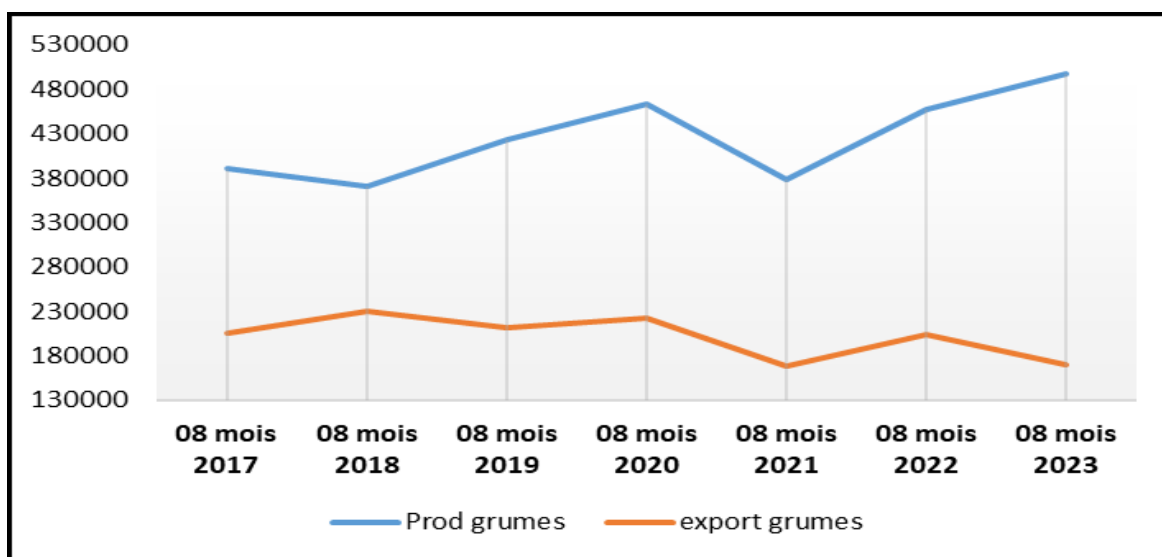
2.1.4- Production et exportation de grumes

Les données relatives à la production de grumes communiquées par la Direction des Forêts font état d'un volume de **497.398 m³**, contre **456.608 m³** il y a un an, soit une hausse de **8,9%**. Les exportations contrôlées par les services douaniers ont régressé de **16,9%** en volume,



s'inscrivant à **169 226 m³**, contre **203.624 m³** en 2022, en raison du ralentissement de la demande extérieure (Europe et Asie). Elles ont généré **FCFA 24.690,1 millions** en 2023.

Figure 3 : Evolution de la production et des exportations de grumes en 2023 (enm³)



Sources : Direction des forêts

S'agissant des difficultés, les sociétés forestières demeurent confrontées au renchérissement des prix du carburant, à la détérioration du climat des affaires, au faible niveau d'investissement en équipement de production, aux pressions fiscales, aux abattages anarchiques et clandestins de certaines essences notamment dans le massif forestier du Sud-ouest et aux coûts de transport, deux fois plus élevés que dans les autres pays de la Sous-région.

A court terme, les responsables des entreprises forestières anticipent un regain d'activités, dans un contexte marqué par une accélération de la production des grumes (effet de déstockage) en prélude à l'application effective de la décision de la CEMAC interdisant les exportations de grumes.

2.1.5- Production et exportation du diamant et or

La production de diamants bruts s'est établie à 78 884,6 carats en 2023, contre 73 323,7 carats une année auparavant, soit une hausse de 7,6%. Les exportations ont porté sur la totalité de la production pour une valeur de FCFA 6 886,9 millions contre FCFA 5 464,8 millions réalisés en 2022, soit une progression de 26,0%. Les taxes prélevées sur ces exportations ont progressé de 26,0%, à FCFA 275,5 millions contre FCFA 218,6 millions en 2022.



Tableau 6 : Evolution de la production et des exportations de diamants

	08 MOIS 2021	08 MOIS 2022	08 MOIS 2023	VARIATIONS 2023/2022
<u>PRODUCTION</u>				
Diamants bruts (en carats)	71483,0	73323,7	78884,6	7,6%
<u>EXPORTATIONS</u>				
Diamant brut (en carats)	71483,0	73323,7	78884,6	7,6%
Diamants bruts (En Millions de FCFA)	4221,5	5464,8	6886,9	26,0%
Valeur unitaire (En FCFA par carat)	59056	74530	87304	17,1%
<i>Taxes perçues par l'Etat (En Millions FCFA)</i>	168,0	218,6	275,5	26,0%

Source : BECDOR

S'agissant de l'or, l'embellie d'activité observée ces dernières années s'est aussi poursuivie en 2023, avec une production qui s'est établie à **1 088,43** kilogrammes, contre **1 043,80** kilogrammes un an plus tôt, soit une hausse de **4,3%**. La totalité de la quantité produite et exportée rapportant **FCFA 32 885,8 millions** contre **FCFA 19 128,7 millions** un an plus tôt, soit une hausse de **71,9%**. Les taxes prélevées sur ces exportations aurifères ont atteint **FCFA 742,2 millions** en 2023, contre **FCFA 430,4 millions** une année auparavant, soit une hausse de **72,5%**.

Tableau 7 : Evolution de la production et des exportations d'or

	08 MOIS 2021	08 MOIS 2022	08 MOIS 2023	VARIATIONS 2023/2022
<u>PRODUCTION</u>				
Quantité (en kilogramme)	503,56	1043,80	1088,43	4,3%
<u>EXPORTATIONS</u>				
Quantité (en kilogramme)	503,56	1043,80	1088,43	4,3%
Valeur totale (En Millions de FCFA)	8593,8	19128,7	32885,5	71,9%
Valeur unitaire (En FCFA/g)	17066,1	18325,9	30213,9	64,9%
<i>Taxes perçues à l'export.</i>	194,3	430,4	742,2	72,5%

Source : BECDOR

L'essentiel des problèmes structurels de la filière se résume comme suit :

- Renchérissement des coûts du carburant, avec pour corollaire la mise en arrêt de certaines motopompes utilisées lors des exploitations minières ;
- Maintien de l'embargo sur les exportations de diamants provenant des zones du Centre et de l'Est ;
- Absence totale de financement des collecteurs par des bureaux d'achat, en raison d'un déficit de confiance ;
- Absence des unités de transformation dans la taillerie de diamant et la raffinerie d'or ;
- Persistance de l'insécurité dans les zones minières du Centre et de l'Est ;
- Persistance des exportations frauduleuses avec la complicité des groupes armés.



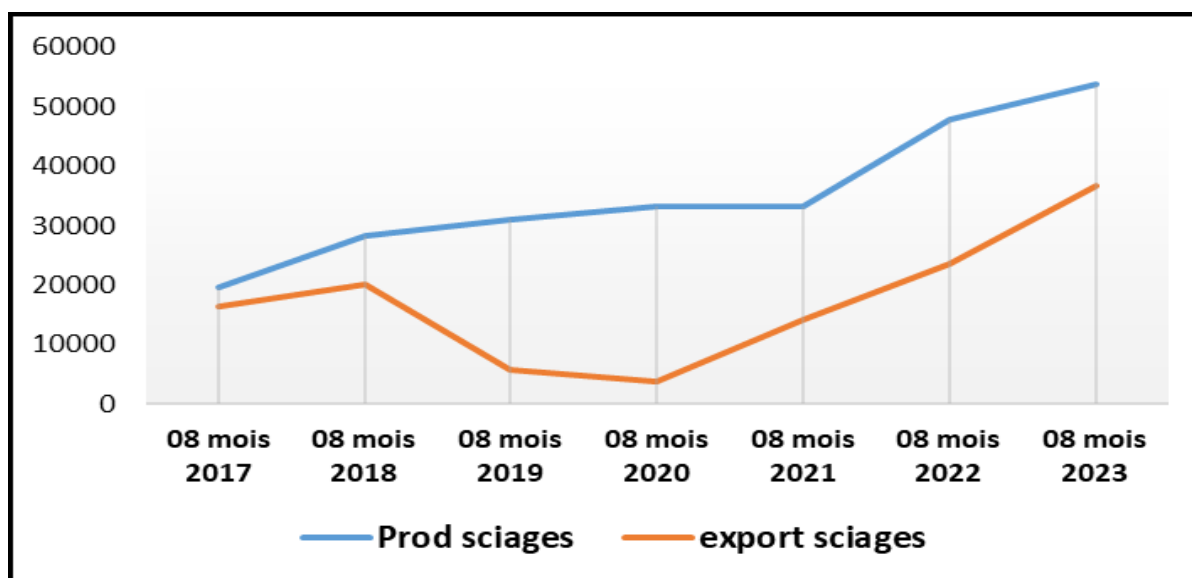
A court terme, les perspectives s'annoncent favorables, en rapport avec la poursuite de l'accalmie sécuritaire dans la zone verte et le dynamisme d'activité observé au niveau des fonderies d'or et de la Compagnie Commerciale de l'Oubangui (CCO).

2.2- Un secteur secondaire dynamique

2.2.1- Des industries de transformation du bois en progression

La production de bois sciés a connu une hausse de **12,4%** passant de **47 806 m³** en 2022 à **53 772 m³** en 2023. Les volumes exportés en 2023 sont de **36 733 m³** contre **23 480 m³** en 2022. Ces exportations ont rapporté **FCFA 7 644,1 millions** à cette période contre **FCFA 5 008,3 millions** un an plus tôt, soit une hausse de **52,6%**.

Figure 4 : Evolution de la production et des exportations de sciages en 2023 (enm³)



Sources : Direction des forêts

La principale contrainte d'ordre structurel empêchant liée à la production des sciages demeure la faiblesse des investissements en matériels de transformation. En 2023, le taux de transformation des grumes en sciages s'est établi à **10,8%**, alors que le code forestier prévoit un taux plancher de **70%** et qu'une décision de la CEMAC encourage les pays de la sous-région à interdire les exportations de grumes. Seulement cinq (5) sociétés forestières sur treize (13) parviennent à une première transformation de leurs grumes en sciages. Les autres difficultés de la filière sont liées (i) aux coûts élevés de production des sciages en RCA comparativement aux autres pays de la Sous-région et (ii) à la concurrence déloyale du secteur informel.

A court terme, les perspectives de la production des sciages s'annoncent bonnes, en rapport avec le regain de la demande extérieure (Europe et Asie).

2.2.2- Des industries manufacturières en mutation

En 2023, la production des principales entreprises industrielles de la place a globalement évolué de manière contrastée. Ainsi, la situation dans les deux principaux sous-secteurs d'activité, se présente comme suit :

- « *Alimentaire et dérivés* » : Il a été observé une progression du savon (+17,5%) et de la cigarette (+1,2%), tandis que des baisses de la production de la bière (-2,5%), des boissons gazeuses (-28,8%), du sirop et vin (-51,1%) et de la farine de maïs (-12,7%) ont été observées au cours de la période sous-revue.
- « *Métallurgie* » : La production des articles de ménage en aluminium et des tôles a respectivement progressé de 55,4 % et 2,4 % entre 2022 à 2023.

En revanche, le chiffre d'affaires global a régressé de **4,3%**, à **FCFA 19 681,0 millions** en 2023, contre **FCFA 20 559,7 millions** un an plus tôt, en raison des contreperformances réalisées par les sociétés MOCAF-SODISCA et COLALU durant cette période.

Les difficultés structurelles auxquelles est confrontée l'activité manufacturière centrafricaine demeurent *(i)* les contraintes d'approvisionnement en intrants et en carburants aggravées par la survenance de la guerre en Ukraine ; *(ii)* les coupures intempestives d'électricité; *(iii)* l'état de délabrement des routes et des infrastructures de transport; *(iv)* la forte pression fiscale¹; *(v)* la concurrence déloyale du secteur informel et *(vi)* les tracasseries policières dues aux arrêts incessants des véhicules qui transportent les matériaux et autres produits.

Les perspectives s'annoncent mitigées, en lien avec la persistance des difficultés d'approvisionnement en carburants, l'atonie de la demande domestique et l'absence de nouveaux investissements.

2.2.3- Industries de l'énergie et de l'eau

➤ *Production et Consommation d'Énergie Électrique*

Avec l'entrée en production de la Centrale solaire de SAKAI en juillet 2023, la production totale de l'énergie électrique en 2023 a progressé de **15,0%** passant de **105 682,4**

¹D'après le Groupement Interprofessionnel de Centrafrique (GICA), le taux de pression fiscale atteint des pics de 40% du chiffre d'affaires pour certaines entreprises industrielles.



Mégawatheures en 2022 à **121 505,0** Mégawatheures en 2023. La quantité consommée et facturée de l'énergie électrique a progressé de **4,2%** à en 2023, à **85 199** Mwh, contre **81 771** Mwh l'année dernière, en liaison avec la hausse de la production, ainsi que des points de livraison (+6,7%). De ce fait, le chiffre d'affaires a augmenté de **5,9%**, s'inscrivant à **FCFA 8 593,0** millions contre **FCFA 8 117** millions à fin en 2022.

L'ENERCA reste confrontée à de sérieuses difficultés d'ordre structurel. On note : le stock limité des pièces de rechanges, *ii*) les fraudes et branchements illicites, *iii*) les délestages à répétition suite aux explosions de certains transformateurs (surcharges), *iv*) le manque de matériels de branchement en basse tension, *v*) les pannes fréquentes sur le réseau de distribution, *vi*) les actes de vandalismes perpétrés au niveau du réseau de distribution d'électricité et *vii*) le coût élevé du carburant ayant pour corollaire des difficultés de production de l'énergie thermique.

A court et moyen terme, les perspectives s'annoncent encourageantes, en relation avec la mise en exploitation des champs solaires de DANZI d'une capacité de 25 MW et la construction des centrales hybrides (solaire et thermique) à Berbérati et à Bambari d'une capacité d'un (1) MW chacune.

➤ **Une production et consommation d'eau potable en progression**

Avec la réhabilitation des infrastructures de distribution d'eau et la création de nouvelles stations de pompage, la production brute d'eau potable a progressé de **5,2%**, s'établissant à **7,84 millions** de m³, contre **7,45 millions** de m³ l'année dernière. Le chiffre d'affaires a nettement progressé, s'établissant à **FCFA 1 182,3 millions** en 2023, contre **FCFA 1 018,7 millions** une année auparavant, soit une hausse de **16,1%**. Les perspectives du secteur s'annoncent bonnes, en relation avec la réalisation de **3 000** branchements sociaux à Bangui, **300** à Bambari et **300** à Berbérati.

Les difficultés de la Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA) demeurent : (i) la vétusté des équipements de réseau, (ii) les retards accumulés dans l'acheminement des produits chimiques commandés à Douala, (iii) les nombreuses pertes liées aux fraudes sur le réseau de distribution et les tensions de trésorerie dues à des retards dans les règlements des factures, notamment par les Administrations Publiques.



Les perspectives s'annoncent bonnes, en relation avec la réalisation de **3 000 branchements** sociaux à Bangui, 300 à Bambari et 300 à Berbérati, dans le cadre du Projet d'Amélioration des Services d'Eau et d'Electricité (PASEEL) financé par la Banque Mondiale.

2.2.4- Des Bâtiments et Travaux Publics en mutation.

Le regain d'activité observé l'année dernière s'est poursuivi au cours des huit premiers mois de l'année 2023, en rapport essentiellement avec la poursuite des réalisations des projets dans le cadre de la mise en œuvre du RCPCA, ainsi que le dynamisme des investissements privés. Cette performance est confirmée par une hausse de **4,6%** du chiffre d'affaires global des principales entreprises du sous-secteur. Le tableau qui suit présente l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises de BTP.

Tableau 8 : Evolution du chiffre d'affaires des entreprises de BTP (en millions de FCFA)

Entreprises	08 mois 2022	08 mois 2023	Variation23/22
GER	495,6	407,2	-17,8%
BAMELEC	200,0	223,9	12,0%
LA SEMENCE	645,7	889,5	37,8%
AGETIPCAF	48,5	145,7	200,4%
ALIZE CONSTRUCTION	521,3	592,0	13,6%
ONM	4647,6	4845,5	4,3%
EVERTRUMP INDUSTRIALL	298,0	112,4	-62,3%
BATILOC	166,9	127,5	-23,6%
TOTAL	7023,6	7343,7	4,6%

Source : Principales entreprises des BTP de la place

Parmi les investissements réalisés, et ceux en cours, il sied de noter le bitumage du tronçon reliant l'Aéroport Bangui-Mpoko au point PK0 sur financement du Fonds Saoudien de Développement (FSD), les travaux de bitumage dans la ville de Bambari et d'aménagement de la route Bambari-Lioto sur financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), la construction de huit (08) écoles primaires à Sibut et à Bambari grâce au financement de la BADEA, les travaux d'entretien périodique des pistes rurales dans la préfecture de l'Ouham sur financement du Gouvernement, la réhabilitation des édifices publics (marché de Miskine) dans le cadre du Projet de Reconstruction Economique et Sociale en milieu Urbain (PRESU) financé par l'AFD, les travaux de construction et d'aménagement de la section de route Mbaïki-Boda sur financement de l'Etat et la réhabilitation des pistes rurales à Paoua sur financement de la Banque Mondiale.

Les difficultés des entreprises de BTP demeurent : *i)* le renchérissement du prix du carburant, *ii)* le délestage aux heures de pleine activité, *iii)* les retards dans les règlements des factures par les bailleurs, *iv)* la hausse du prix des matériaux et matériels de construction, *v)* la



vétusté des engins de production et vi) la fragilité du climat sécuritaire dans certaines zones de réalisation des projets.

A court terme, le secteur devrait continuer de pâtir de la rareté de nouveaux marchés de construction et des difficultés d'approvisionnement en carburant et en matériaux de construction.

2.3- Un secteur tertiaire en essor

Bien que le commerce général ait régressé en 2023 à cause de l'impact de la guerre en Ukraine, force est de constater que le transport routier et aérien ont connu une hausse.

2.3.1- Commerce Général

En 2023, les ventes du secteur commercial ont régressé de **16,3%**, s'inscrivant à **F CFA 57 928,6 millions** contre **FCFA 69 212,3 millions** un an auparavant. Cette contreperformance traduit l'impact de la guerre en Ukraine au niveau national, ayant entraîné des perturbations dans les circuits d'approvisionnement des produits pétroliers, ainsi que ceux de premières nécessités.

Tableau 9 : Evolution du chiffre d'affaires global des principales sociétés commerciales de la place

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL (en Millions de FCFA)	08Mois 2021	08Mois 2022	08Mois 2023	VARIATIONS 2023/2022
Matériaux de construction, Électro- ménager, Alimentation textiles et divers	7543,3	10747,6	10458,8	-2,7 %
Hydrocarbures Gaz & Divers	73278,0	52981,0	41183,0	-22,3 %
Ventes de véhicules et services divers	5519,4	5483,7	6286,8	14,6 %
TOTAL	86340,7	69212,3	57928,6	-16,3%

Source : Sociétés commerciales de la place

S'agissant spécifiquement des ventes de véhicules, le nombre total de véhicules neufs vendus par les principaux concessionnaires de la place a progressé de 8,9%, s'établissant à 208 unités en 2023, contre 191 unités une année plus tôt. Cette évolution est en lien avec le dynamisme de la demande intérieure.

Tableau 10 : Evolution des ventes de véhicules

VENTES DE VEHICULES	08Mois 2021	08Mois 2022	08Mois 2023	VARIATIONS 2023/2022
Véhicules de tourisme	139,0	94,0	106,0	12,8 %
Transport en commun	0,0	0,0	0,0	-
Utilitaires légers	76,0	97,0	102,0	5,2 %
Poids lourds	0,0	0,0	0,0	-
TOTAL	215,0	191,0	208,0	8,9 %

Source : Principaux concessionnaires de la place



Les difficultés de cette branche commerciale se résument à la persistance de l'insécurité sur les principales voies d'approvisionnement qui rallonge le délai d'acheminement des marchandises, à la lenteur administrative dans le traitement des dossiers de dédouanement, aux pressions fiscales, à la baisse du pouvoir d'achat de la clientèle suite à l'augmentation des prix du carburant et à la recrudescence de la concurrence déloyale du secteur informel, notamment au niveau de l'activité de vente de véhicules d'occasion.

A court terme, les perspectives s'annoncent mitigées, en relation avec l'atonie de la demande intérieure, le renchérissement des coûts d'approvisionnement en marchandises et la persistance de la concurrence déloyale.

2.3.2- Commercialisation des produits pétroliers

En 2023, le volume de produits pétroliers légers importés par les opérateurs de la place, notamment Total et Tradex, s'est inscrit à 17 814 m³, contre 21 533 m³ un an plus tôt, soit une baisse de 17,3%, en liaison essentiellement avec la désorganisation du circuit d'approvisionnement et le renchérissement des produits sur le marché international, conséquence de la guerre en Ukraine. A contrario, les importations de produits lourds ont progressé de **45,1%**, s'établissant à 222 tonnes, contre 153 tonnes en 2022. Rappelons que le coût global de ces produits importés, a régressé de **11,3%**, s'inscrivant à **FCFA 11 331 millions** en 2023, contre **FCFA 12 776 millions** une année auparavant.

S'agissant de la consommation des produits légers (Super, Pétrole, Gas-oil, Avgas, Fuel et JetA1), elle a régressé de 24,7% au terme des huit premiers mois de l'année 2023, à 51 533 m³, contre 68 442 m³ un an plus tôt. Cette baisse globale de la consommation est en relation avec un repli de la demande intérieure dans un contexte de pénurie des produits pétroliers dans certaines stations-services durant le premier semestre 2023. Par contre, la consommation des produits lourds (lubrifiants, gaz et bitumes) a bondi de 29,6%, s'établissant à 412 tonnes en 2023, contre 318 tonnes une année auparavant.

Suivant cette tendance, le chiffre d'affaires global réalisé a régressé de **22,3%**, s'inscrivant à **F CFA 41 183 millions** contre **F CFA 52 981 millions** en 2022.

En termes de difficultés, un état des lieux du sous-secteur permet de mettre en exergue des problèmes dont la récurrence ne favorise pas son développement. Il s'agit : *i)* de la méthodologie de détermination des structures des prix des produits pétroliers dont l'application rencontre des obstacles, *ii)* des difficultés rencontrées sur les corridors d'approvisionnement,



iii) du non remboursement à temps du crédit TVA, iv) de la contrebande, v) de la pression fiscale persistante et vi) de la capacité limitée de stockage de carburant couplée à la vétusté des installations de la Société Centrafricaine de Stockage de produits Pétroliers (SOCASP).

Les perspectives à court terme s'annoncent incertaines en relation avec le ralentissement d'activité dans le secteur suite au rachat de TOTAL Centrafrique par la Compagnie multisectorielle Rochefort International. Par ailleurs, les difficultés d'approvisionnement liées à la persistance de la guerre en Ukraine, devraient également peser sur ces perspectives.

2.3.3- Transport

2.3.3.1- Transport fluvial

Les dernières statistiques communiquées par la société Mercure Logistics remontent à fin juin 2023 et font état d'une baisse de **80,7%** du volume total de marchandises transportées, qui s'est inscrit à **1.578 tonnes**, contre **8.183 tonnes** l'année précédente. Cette évolution s'explique par une décrue du fleuve Oubangui plus importante que celle de l'année dernière et (ii) les perturbations des activités de Mercure Logistics, qui assure désormais la gestion du transport fluvial et du port de Bangui.

Les importations se sont établies à **1.499 tonnes** à fin juin 2023, contre **8.043 tonnes** un an auparavant, tandis que les exportations ont atteint **79 tonnes** au cours du premier semestre 2023, contre **140 tonnes** enregistrées l'année dernière à la même période.

Les difficultés de la société Mercure Logistics se résument au faible niveau de commande des marchandises, en liaison avec la fragilité du climat sécuritaire au niveau national. A cela s'ajoutent la vétusté du parc logistique et la décrue du fleuve Oubangui durant la période de saison sèche, ce qui réduit significativement le volume d'activité de cette société.

A court terme, les perspectives s'annoncent incertaines, en raison des perturbations des activités de Mercure Logistics, suite à des retards pris dans la préparation et la gestion de la campagne d'importation par la voie fluviale.

2.3.3.2- Transport routier

En 2023, un regain d'activité a été observé au niveau du trafic routier, en relation avec le dynamisme des activités économiques observé durant cette période. Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé par le Bureau d'Affrètement Routier en Centrafrique (BARC) a progressé de **4,2%**, à **FCFA 189,0 millions** en 2023, contre **FCFA 181,3 millions** une année auparavant.



Les opérateurs nationaux du secteur continuent de subir la concurrence extérieure et plus principalement celle des transporteurs camerounais. Par ailleurs, la persistance de l'insécurité le long des axes d'approvisionnement, l'allongement des délais d'approvisionnement en marchandises, les barrières illégales, les tracasseries douanières et la vétusté du parc automobile demeurent les principales difficultés du sous-secteur.

Les perspectives à court terme sont mitigées, en relation avec la persistance des difficultés d'approvisionnement en carburants.

2.3.3.3- Transport aérien

En 2023, les mouvements d'avions ont enregistré globalement une hausse de **2,8%** tandis que le nombre de passagers et le fret aérien ont régressé de **1,6%** et **21,8%**, respectivement, du fait de la morosité de la conjoncture économique au plan international.

Par branche d'activité, au niveau du trafic commercial, les mouvements d'avions et le nombre de passagers ont bondi de **11,4%** et **9,9%** respectivement au cours des huit premiers mois de l'année 2023. En revanche, le fret aérien a chuté de **21,8%** au cours de cette période.

Le trafic non commercial, les mouvements d'avions et le nombre de passagers ont régressé, respectivement de **0,4%** et **15,1%**. Aucun fret n'a été déclaré sur la période sous revue concernant ce type de transport.

S'agissant des difficultés, le coût élevé des taxes aéroportuaires, les contraintes d'approvisionnement en carburant (Jet A1 et Avgas), la faible rentabilité des lignes, la faible capacité de l'aérogare, les coupures régulières d'électricité constatées ces derniers temps au niveau de la plateforme aéroportuaire et l'engorgement au niveau de la salle d'embarquement et débarquement demeurent une préoccupation majeure des compagnies aériennes.

A court terme, les perspectives s'annoncent encourageantes, en rapport avec la reprise des vols à destination de Bangui par la compagnie CAMAIR-CO depuis le mois de mai 2023.

2.3.3.4 - Télécommunications et autres services

En 2023, le chiffre d'affaires global des principaux opérateurs de la place a atteint **FCFA 40.266 millions**, contre **FCFA 37.471 millions** un an plus tôt, en hausse de **7,5%**, imputable principalement aux bonnes performances réalisées par la société ORANGE CENTRAFRIQUE durant cette période.



Les problèmes récurrents de ce secteur concernent le mauvais état des routes en provinces empêchant de mener à bien des missions techniques et commerciales dans certaines zones, les coupures intempestives d'électricité, la recrudescence de l'insécurité dans certaines villes de provinces, la pénurie du carburant et la forte pression fiscale et parafiscale.

A court et moyen terme, les perspectives s'annoncent favorables, en lien avec l'augmentation du nombre des abonnés, le renforcement de la capacité des infrastructures internet 3G par les opérateurs de la place et la finalisation des travaux dans le cadre de la composante centrafricaine du projet de construction de la dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), cofinancé par la BAD et l'union européenne à hauteur de **33,7 millions** d'euros.

2.3.3.5- Le sous-secteur hôtelier

Les dernières statistiques, relatives au secteur hôtelier remontent à fin juin 2023 et font état d'un taux moyen d'occupation des principaux hôtels de la place en baisse de **3,47** points, à **39,88 %**, contre **43,35 %** un an plus tôt, en liaison avec les répercussions de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui ont entraîné une réduction de l'activité au niveau mondial.

De même, le chiffre d'affaires a reculé de **1,66 %**, à **FCFA 2.222,81 millions** à fin juin 2023, contre **FCFA 2.260,43 millions** une année plus tôt. Il sied de relever que cette situation est imputable à des contreperformances réalisées par les établissements «KITIKA Hôtel», «National Hôtel» et «Oubangui Hôtel».

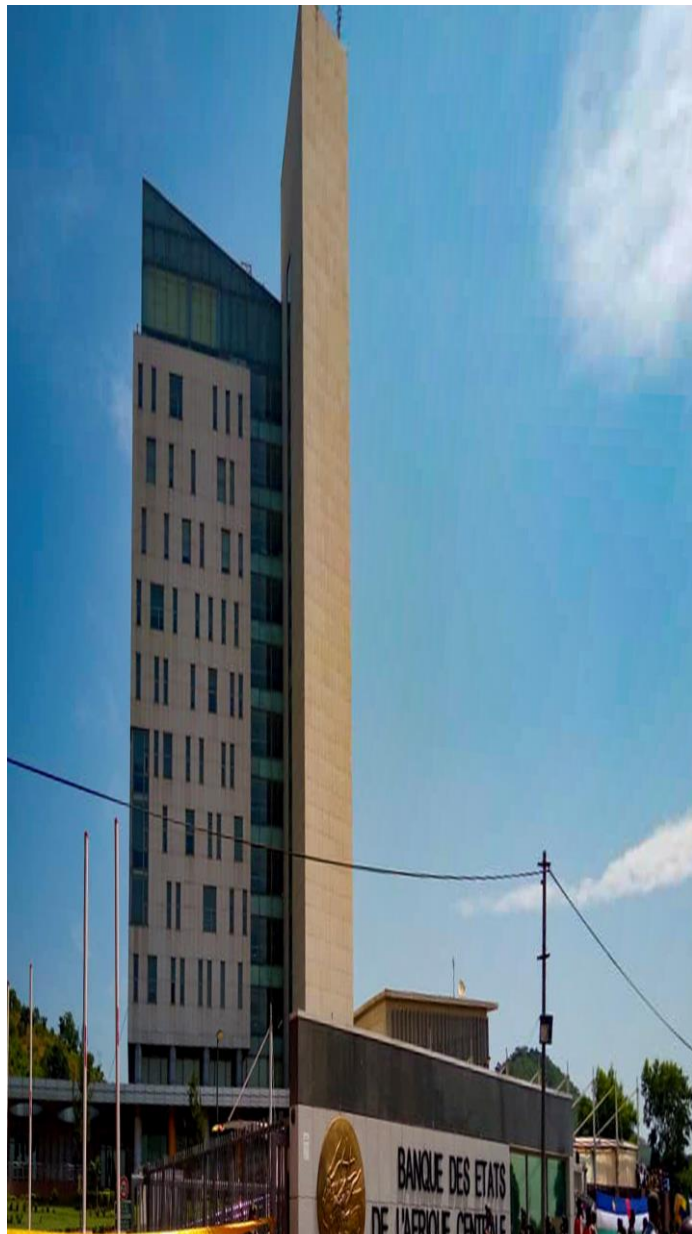
Les difficultés structurelles exprimées par les responsables en charge du sous- secteur concernent essentiellement, la faible attractivité du pays suite à la persistance des tensions sécuritaires, la concurrence déloyale des motels et autres appartements meublés dans la ville de Bangui, les fréquentes coupures d'électricité, la pénurie et le renchérissement du carburant ainsi que des produits de première nécessité sur le marché local, les retards dans le règlement des factures par l'Etat et les pressions fiscales.

A court terme, les perspectives s'annoncent incertaines, en lien avec la morosité de la conjoncture économique mondiale et le faible niveau d'attractivité du pays suite à la fragilité de la situation sécuritaire au niveau national.





III- FINANCES PUBLIQUES, SECTEUR EXTÉRIER ET SECTEUR BANCAIRE



3.1- Situation des Finances publiques et du secteur extérieur

3.1.1- Situation des finances publiques

A fin décembre 2023, les recettes intérieures ont totalisé un montant de **FCFA 132,971 Milliards** contre **FCFA 156,350 milliards** prévue soit un écart de **14,95%**. En ajoutant aux recettes cash, le report de solde dont le montant se situe à **FCFA 2,79 milliards**, le total des ressources s'est établi à **FCFA 135,756 milliards** en 2023.

Par nature de recette, les recettes douanières ont atteint **FCFA 50,04 milliards** à fin décembre 2023 contre **FCFA 54,25 Milliards** un an plus tôt, soit une baisse de **7,75%**. S'agissant des recettes des impôts et taxes, elles se sont établies à **FCFA 54,27 milliards** à fin décembre 2023, contre de **FCFA 57,13 milliards** en 2022 soit un repli de **5,01%**. Cette baisse s'explique par un écart de réalisation de l'ordre 9,29 points par rapport à la prévision.

Dans le même temps, les recettes du Trésor Public qui regroupent les recettes des Offices, les menues recettes, les recettes Tic-Tech ont atteint **FCFA 18,30 milliards** contre **FCFA 10,43 milliards** en 2022 soit une hausse de **74,47%**. Cette réalisation est en baisse comparée à la prévision de fin décembre qui est de **FCFA 26,56 milliards**. Néanmoins, il convient de relever que la centralisation menues-recettes sur le Compte Unique du Trésor a véritablement favorisé la mobilisation des menues recettes par rapport aux années antérieures.

De janvier à décembre 2023, les dépenses effectuées ont atteint **FCFA 287,81 milliards** contre **FCFA 143,95 Milliards** soit une hausse de **99,94%** mais en baisse par rapport à la prévision anticipée de **FCFA 332,596 milliards**. Le taux d'exécution des dépenses publiques à fin 2023 est de **86,53%**. Ceci s'explique par la compression des dépenses d'investissement de **92,23%** par rapport à la prévision qui est **FCFA 20,72 milliards**. En effet, les investissements ont été exécutés à hauteur de **FCFA 1,61 milliards** contre une prévision de **FCFA 20,72 milliards** en raison de fortes contraintes de trésorerie. Par ailleurs, il sied de relever que les dépenses primaires exécutées à **FCFA 190,64 milliards** représentent **102,57%** de la prévision à fin 2023.

La gestion des finances publiques s'est soldée, à décembre 2023, par un solde de trésorerie de **FCFA 10,054 milliards** contre **FCFA 30,491 milliards** prévue. Par ailleurs, le solde des disponibilités du Trésor dans les Banques se situe à **FCFA 2,78 milliards** à fin décembre 2023 correspondant à la prévision du début de l'année.



3.1.2- Réformes et perspectives

De 2018 à 2023, la RCA a entrepris plusieurs réformes visant le renforcement et l'amélioration de ses finances publiques. Elles sont guidées par les directives CEMAC notamment la directive n°06/11-UEAC-190-CM-22 relative au code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

Pour la mise en œuvre de ces réformes, la RCA a bénéficié de l'accompagnement de certains bailleurs notamment du FMI, avec des actions ciblées sur certains domaines en ce qui concerne la gouvernance des finances publiques. Ces réformes ont essentiellement portées sur:

- La mise en place et l'opérationnalisation du Compte-Unique du Trésor (CUT) au sein de la BEAC.
- La digitalisation des processus relative au recouvrement des recettes internes du pays.

La RCA s'est engagée dans un processus de digitalisation afin de renforcer le système d'information en matière de gestion des finances publiques mais également de sécuriser ses recettes. Ainsi, en ce qui concerne la gestion des finances publiques, la plateforme de gestion budgétaire et comptable (SIM_BA) a été mise en place. Pour ce qui est de la sécurisation des recettes, la digitalisation qui est au cœur de la stratégie de la RCA s'est matérialisée par la mise en place d'une plateforme de télé-déclaration et télépaiement initiée en 2018.

Ce processus qui fait suite à la réforme visant la bancarisation des recettes initiée en 2010 a été accéléré à compter de l'année 2018 avec la mise en place de l'applicatif e-taxe au niveau des impôts. Dans ce cadre, un module d'interconnexion avec la douane, le Trésor et les services de traitement des marchés publics devrait être implémenté. Il est par ailleurs, prévu la mise en place d'un applicatif pour le recouvrement de la TVA dénommé e-TVA.

En outre, afin de renforcer ses ressources intérieures, la RCA a identifié des niches de recettes et mis en place des actions pour l'élargissement de l'assiette fiscale. Aussi, il est procédé à l'inventaire et à la centralisation sur le Compte Unique du Trésor des frais et droits administratifs générés par les différents départements qui, jusque-là, étaient recouvrées par les établissements publics (une clé de répartition est définie afin d'optimiser l'utilisation de ces recettes).

Par ailleurs, le pays a lancé un programme de renforcement du processus d'identification des contribuables afin de mettre en place le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) avec une accentuation de la codification.



Dans le cadre de l'élargissement de l'assiette, les principales niches identifiées sont les suivantes :

- Le foncier notamment en ce qui concerne l'impôt foncier bâti ;
- Le secteur de la téléphonie dont les flux ne sont pas maîtrisés ;
- Les hydrocarbures ;
- Les secteurs des banques et assurances.

Par ailleurs, la RCA a adopté le passage en budget programme depuis 2015. Les travaux préalables sont en cours afin de basculer sous ce nouveau mode de gestion budgétaire à court et moyen terme. L'accompagnement du FMI à travers AFRITAC Centre porte pour la mission en cours sur :

- Le perfectionnement à l'utilisation du MQC (faire ressortir);
- Le développement de certains modules de l'outil ;
- L'élaboration du manuel de procédures d'utilisation ;
- La stabilisation des projections du PIB optique demande ;
- La formation sur le cadrage macro-budgétaire.

La bonne mise en œuvre de ces réformes est conditionnée par un environnement sécuritaire solide et un climat apaisé.

En mai 2023, une nouvelle loi portant prévention et répression de la corruption et les infractions assimilées a été adoptée. Cette nouvelle loi est conforme aux recommandations des services du FMI ainsi qu'aux exigences de la Convention des Nations Unies contre la Corruption. Par ailleurs, la poursuite de ces réformes devrait s'étendre également au renforcement des institutions œuvrant pour la bonne gouvernance notamment la cour des comptes dont les moyens sont encore limités, l'Agence Nationale d'Investigation Financière et la Haute Autorité Chargée de la bonne gouvernance.

3.2- Secteur extérieur

Au cours des huit premiers mois de l'année 2023, l'analyse des données des échanges extérieurs fait ressortir une progression de **1,9%** de la valeur globale des biens échangés, en rapport avec une meilleure circulation sur le corridor commercial entre Bangui et Douala, conjuguée à la bonne tenue des exportations minières.



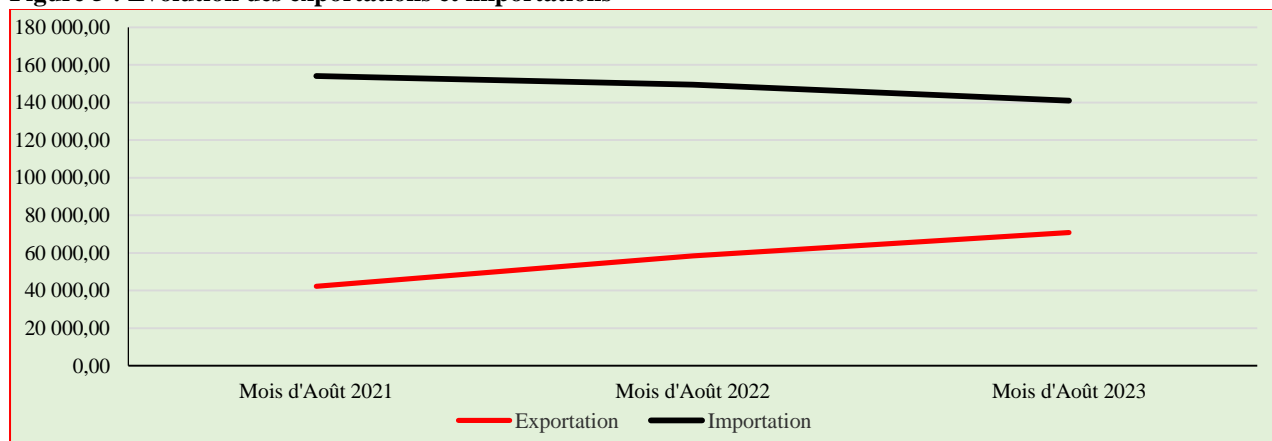
Tableau 11 : Evolution du commerce extérieur de la RCA en 2023

	<i>(En millions de F CFA)</i>			Variation 2023/2022
	08mois2021	08mois2022	08mois2023	
IMPORTATIONS				
Hydrocarbures	30469,0	12776,0	11331,0	-11,3%
Biens d'équipements et divers	33570,0	26000,0	26400,0	1,5%
Autres (Marchandises générales)	89970,0	110 692,0	103 200,0	-6,8%
TOTAL	154 009,0	149 468,0	140 931,0	-5,7%
EXPORTATIONS				
Bois (Grumes et sciages)	28735,0	32010,0	29933,0	-6,5%
Café	186,7	1401,2	865,3	-38,2%
Coton	469,5	351,9	296,8	-15,7%
Diamants	4221,5	5464,8	6886,9	26,0%
Or	8593,8	19128,7	32885,5	71,9%
TOTAL	42206,5	58356,6	70867,5	21,4%
TOTALGENERAL	196 215,5	207 824,6	211 798,5	1,9%

Source : Administrations nationales

Les importations se sont établies à **FCFA 140.931 millions** en 2023, contre **FCFA 149.468 millions** un an plus tôt, soit une baisse de 5,7%. Parallèlement, les exportations ont progressé de **21,4%** durant la période sous - revue, à **FCFA 70.867,5 millions**, contre **FCFA 58.356,6 millions** une année auparavant, en lien avec les bonnes performances réalisées au niveau du secteur minier.

Figure 5 : Evolution des exportations et importations



Source : DDPE, tirée des données de la note de conjoncture troisième trimestre 2023

Il sied de remarquer que les importations évoluent sur une pente descendante tandis que les exportations progressent sur pente ascendante.

3.3- Secteur bancaire

3.3.1- Paysage bancaire

Le secteur bancaire de la RCA est composé de 4 banques en activité, **19** guichets pour **153.331** comptes bancaires (en 2022). Ces quatre (4) banques sont : la Banque Populaire



Maroco-Centrafricaine (BPMC), la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce en Centrafrique (BSIC-Centrafrique), la BGFI Bank Centrafrique et ECOBANK Centrafrique. Ces banques sont essentiellement localisées dans la capitale ralentissant ainsi le niveau de bancarisation dans le pays. En 2021, le taux de bancarisation élargi de la RCA s'établit à **7%** (contre 22% pour la zone CEMAC). S'agissant du taux d'inclusion financière, il est ressorti à **3%** contre **32%** pour la zone CEMAC.

Une stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) de la CEMAC a été élaborée par la BEAC pour la période 2023-2027 (SRIF 2023-2027). Cette stratégie a pour vision de « permettre l'accès et l'utilisation d'une gamme de produits et services financiers adaptés, variés et abordables aux populations vulnérables (ou exclues financièrement), notamment pour les jeunes, les femmes, les populations rurales et les MPME (Micros, Petites et Moyennes Entreprises) de la zone CEMAC ». La SRIF a, en outre, l'objectif global de faire passer le taux de l'inclusion financière de la zone de **32%** en 2021 à **60%** en 2027 et **75%** à l'horizon 2030. Toutefois, à la fin décembre 2023, la mise en application de la SRIF n'a pas encore débuté.

3.3.2- Performance du secteur bancaire

Le système bancaire centrafricain s'est montré résilient sur la période allant de fin avril 2021 à fin avril 2023. Les indicateurs de performances bancaires ont affiché une tendance globalement haussière et se présentent comme suit :

- **Total bilan des banques** : il a augmenté, passant de **FCFA 316,2 milliards** en avril 2021 à **FCFA 371,3 milliards** en avril 2022 et **FCFA 407,1 milliards** en avril 2023, soit une hausse de **28,8%** entre avril 2021 et avril 2023.

- **Dépôts collectés** : ils se sont accrus de **14,8%** entre avril 2021 et avril 2023 pour s'établir à **FCFA 263,2 milliards**. En novembre 2020, ils se situaient à **FCFA 235 milliards** (+20,5% en glissement annuel) ;

- **Crédits bruts à la clientèle** : ils sont ressortis à **FCFA 224,8 milliards** en avril 2023, en expansion de **27,8%** par rapport à avril 2021.

- **Créances en souffrance** : elles se sont élevées à **FCFA 32,9 milliards** (soit une part de 14,6% des crédits bruts) en avril 2023, contre **FCFA 30,6 milliards** en avril 2021 (17,4% des crédits bruts).





IV- DETTES ET BESOINS DE FINANCEMENT EN 2024



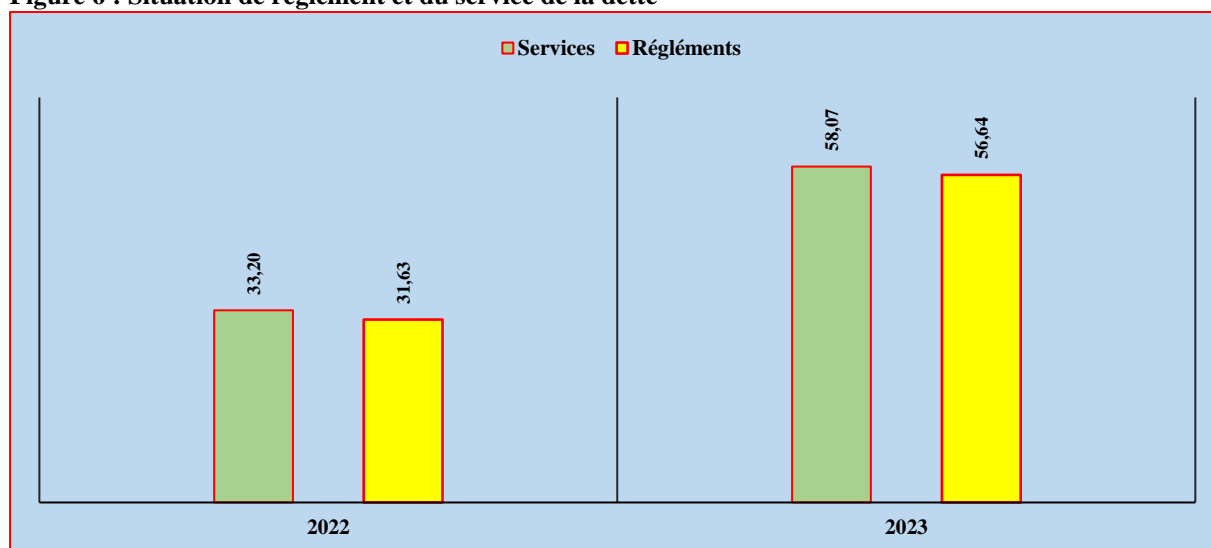
4.1- Situation de dette

4.1.1- Stock de la dette et taux d'endettement

A la fin de l'exercice budgétaire 2023, le taux d'endettement public est de **52,69%** contre **50,53%** un an plus tôt. Le stock de la dette publique est de **FCFA 880,40 Milliards** contre **FCFA 768,59 Milliards** en 2022 soit une hausse de **14,55%**. Cette hausse s'explique respectivement par les décaissements des partenaires multilatéraux et les mobilisations sur le marché financier Sous régional. Le portefeuille de la dette de l'Etat est composé à 62,% de la dette intérieure et 38% de la dette extérieure.

Les prévisions de service de dette pour l'exercice budgétaire 2023 s'élèvent à **FCFA 58,07 Milliards**. Les règlements quant à eux se chiffrent à **FCFA 56,64 Milliards** soit un taux de paiement effectif de **97,53%**.

Figure 6 : Situation de règlement et du service de la dette



4.1.2- Dette extérieure

Le portefeuille de la dette extérieure est passé de **FCFA 322,26 milliards** en 2022 à **FCFA 334,71 milliards²** en 2023. A fin décembre 2023, la dette extérieure s'est située à 20,03% % du PIB contre 31,91% du PIB en 2022. La dette extérieure est constituée de 56,47% de la dette multilatérale. Les principaux créanciers multilatéraux sont : FMI (59,98%), IDA (26,43%), le Fonds Africain de Développement (FAD 3,30%), le FIDA (3,64%) et la BADEA (2,35%). La dette bilatérale occupe 43,53%. Les principaux créanciers sont : la Chine (4,69%), l'Arabie Saoudite (14,82%), l'Inde (11,91%), l'Angola (6,02%) et Koweït (5,48%).

² Reclassification du prêt FMI en dette intérieure



4.1.3- Dette intérieure

Le non décaissement des appuis budgétaires attendus des partenaires techniques et financiers et le durcissement des conditions des emprunts concessionnels à l'international ont poussé la RCA à intensifier ses recours au marché intérieur afin de couvrir ses besoins de trésorerie et de financement des investissements. Ces recours ont été essentiellement opérés sur le marché des Titres Publics à travers des émissions de Bons et Obligations du Trésor.

La dette intérieure du pays qui est de **FCFA 279,75 milliards** en 2022 est passée à **FCFA 545,69 milliards** en 2023, soit une hausse de **95,06%**. La dette intérieure représente **32,66%** du PIB, et **62%** du portefeuille total de la dette, elle est composée des engagements vis-à-vis des partenaires sous régionaux à savoir la BEAC et, autres dettes intérieures ainsi que des Titres Publics (Bons et Obligations du Trésor Assimilables). Les principales rubriques de la dette intérieure sont : les Titres Publics (48,80%), la dette envers la BEAC (20,96%). Elles comprennent également des emprunts auprès des institutions financières et régionales et des arriérés de paiement de salaires et autres.

Pour l'exercice 2023, le volume des émissions réalisées se chiffre à **FCFA 122,69 milliards** de francs CFA contre **FCFA 51,35 milliards** en 2022 soit une hausse de **58,15%**. Les OTA représentent **FCFA 104,98 milliards** et les BTA **FCFA 17,67 milliards**. Cette configuration répond à la volonté de l'État d'opter pour des titres de maturités beaucoup plus longues afin d'éviter tout risque de refinancement. Cependant, les interventions de l'État sur le marché des Titres Publics sont concentrées sur des maturités de 3 à 5 ans consécutifs avec le risque de refinancement pour les années 2024,2025 et 2026 ainsi que les perspectives des coûts onéreux qui se pointent à l'horizon.

Les perspectives à court termes sont axées sur les objectifs de financement à moindre coût possible ainsi que l'allongement de maturité pour les émissions des Titres Publics.

4.2- Analyse de risque liés au portefeuille de la dette

Les principaux risques liés au portefeuille de la Dette mis en exergue dans cette note concernent d'une part, le risque de refinancement et d'autre part le risque de change.

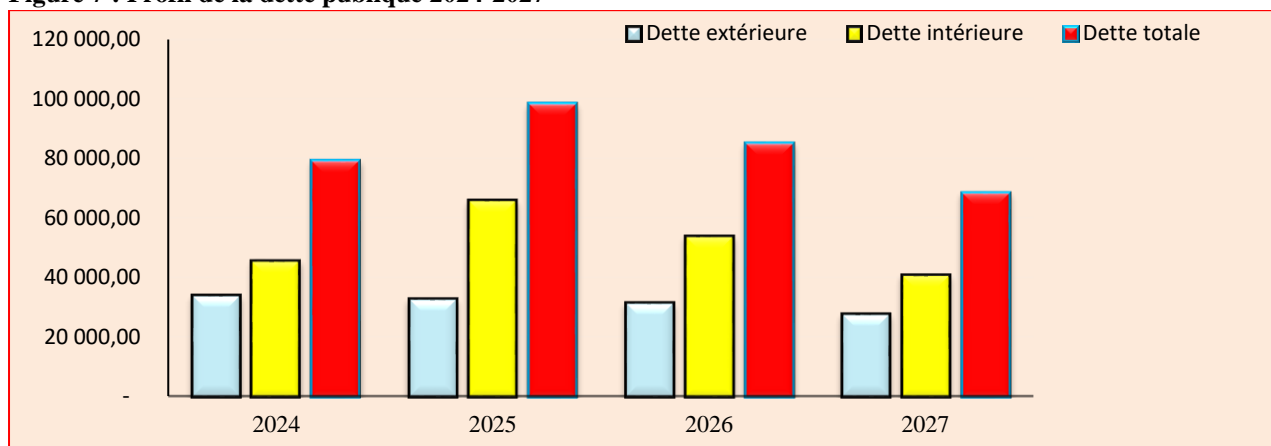
4.2.1- Analyse du risque de refinancement

La projection du profil de remboursement de la dette publique signale un risque de refinancement en 2025. Celui-ci s'explique par la hausse de la dette intérieure alimentée par les émissions des Titres Publics. Une stratégie de mitigation de ce risque a déjà été élaborée. Elle



consiste d'une part pour la dette intérieure à utiliser les instruments de marché à long terme et d'autre part pour la dette extérieure à faire recours aux financements hautement concessionnels.

Figure 7 : Profil de la dette publique 2024-2027



Source : DDPE

L'analyse des indicateurs du risque de refinancement montre que la dette amortie pour l'année 2024 représente **3,55%** du PIB. De même, **5,43%** du total de la dette est amortie pour l'année 2024. Le tableau qui suit en donne le détail.

Tableau 12 : Indicateurs du risque de refinancement

Indicateurs	2022			2023		
	Dette extérieure	Dette intérieure	Dette publique	Dette extérieure	Dette intérieure	Dette publique
Dette amortie en 2024 (en% du total)	3,74	10,36	5,50	0,60	4,83	5,43
Dette amortie en 2024 (en% du PIB)	1,28	1,33	2,61	0,33	3,22	3,55

Source DDPE

4.2.2- Analyse du risque de change

L'analyse de la dette par devise fait ressortir que la RCA connaît une baisse de son endettement libellé en devise en raison du poids de plus en plus important de l'endettement intérieur. La part de la dette exposée aux fluctuations de change est passée de 62,10% en 2022 à 37,65 % en 2023.

Le portefeuille de la dette publique exprimé en devise est composé principalement du DTS, suivi du dollar américain et de Riyal Saoudien. Le FCFA demeure la monnaie la plus utilisée par la RCA pour le refinancement de sa dette. L'exposition au risque de change est en baisse mais, demeure présente. Cependant, la RCA ne dispose d'aucun moyen de couverture de ce risque de change.

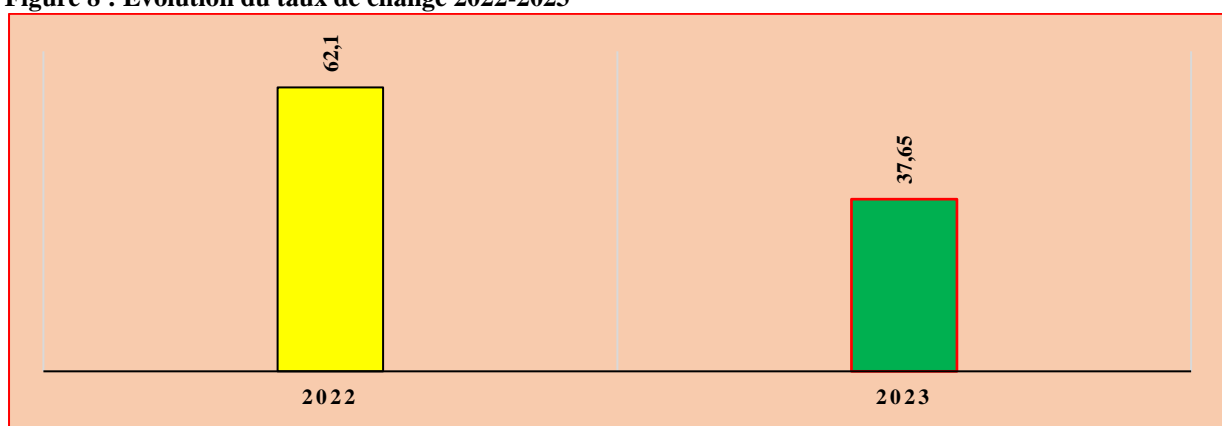


Tableau 13 : Indicateurs de cout de la dette

Indicateurs	2022			2023		
	Dettes extérieures	Dettes intérieures	Dettes publiques	Dettes extérieures	Dettes intérieures	Dettes publiques
Montant de la dette publique (Milliards de FCFA)	488,84	279,75	768,59	336,22	545,89	882,11
Part de la dette extérieure et intérieure	63%	37%	100%	38,11%	61,88%	100%
Dettes publiques en % du PIB	31,87	18,23	50,10	20,03%	32,66%	52,69%
Coût de la dette						
Paiement d'intérêt en % du PIB	0,45	0,38	0,83	0,06	0,36	0,42
Evaluation du risque du taux d'intérêt (Dettes à taux d'intérêt fixe en % du total)	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
PIB en Milliards de FCFA	1534			1671		

Source : DDPE

Figure 8 : Evolution du taux de change 2022-2023



Source : DDPE

4.3- Réformes et perspectives

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a déjà publié sur le site du Ministère des finances et du Budget et le réseau WhatsApp de ses SVT le programme indicatif annuel 2024 et le calendrier des émissions des titres publics pour le premier trimestre 2024. Ceci, pour permettre aux investisseurs de mieux planifier et préparer leurs stratégies d'investissement et de trading sur les titres publics de la RCA.

Les programmes d'émissions ainsi que les calendriers élaborés prennent en compte l'exigence de la régularité sur le marché avec les volumes et tailles prenant en compte les défis futurs du risque de refinancement (voir les détails en annexe).

Le niveau de la communication avec le marché ainsi que la transparence financière, celle-ci a beaucoup évolué en 2023. En effet, les contacts avec les SVT sont réguliers



(physiquement, virtuellement ou par téléphone et mail), aussi bien qu'avec la BEAC. Depuis 2022, une plateforme WhatsApp a été créée et sur laquelle tous les SVT du réseau sont déjà membres. Par ailleurs, un site web du Trésor dédié aux activités de marché est en cours de création. Ce site permettra aux investisseurs de trouver toutes les informations sur les activités du marché leur permettant d'intervenir en investisseur averti.

Un cadre de concertation entre le Ministère des finances et du Budget de la RCA, les SVT et la BEAC formalisé par arrêté N°564 du 24 juin 2023 a fortement contribué au renforcement de la collaboration entre le Trésor et les SVT.

Pour l'exercice budgétaire 2024, des campagnes de sensibilisation de masse à travers les médias sont prévues afin de vulgariser la culture financière et étendre la base des investisseurs.

Pour assurer la cohérence de la loi sur les cryptos actifs avec le cadre réglementaire de la sous-région le Gouvernement a supprimé, le cours légal et la convertibilité garantie des actifs cryptographiques. La nouvelle Loi sur les cryptos monnaies est en parfaite adéquation avec le cadre juridique de la CEMAC.

Suite à la promulgation, le 24 juillet 2023, de la loi N° 23-010, régissant la « tokenisation » des ressources naturelles et foncières de la RCA, la BEAC a été préalablement sollicitée pour une opinion écrite sur la conformité de cette loi avec les dispositions communautaires de la CEMAC.

Enfin, il sied de rappeler aussi l'opérationnalisation des activités du Comité National de la Dette Publique (CNDP) dont le Décret modifiant et complétant certaines dispositions de l'ancien Décret a été signé le 03 octobre 2023 permettra une meilleure coordination de la gestion de la dette. Avec ce nouveau décret modifié, l'Etat ne sera lié par aucun engagement quelconque d'emprunt, renégociation ou de garantie tant que le CNDP n'aura pas donné son avis motivé.

4.4- Besoins de financement de l'année 2024

Les besoins de financement de la RCA pour l'année 2024 totalisent un montant de **FCFA 295,34 Milliards** dont **FCFA 200 Milliards** seront mobilisés à moitié sur le marché financier et à moitié sur le marché des Valeurs du Trésor. Le tableau qui suit présente le détail de besoin de financement de l'Etat en 2024.



Tableau 14 : Besoin de financement de l'année 2024 en milliards de FCFA

Catégorie de Bailleurs	Montant
1) Total dons	88,84
<i>Dons multilatéraux</i>	<i>81,14</i>
<i>Dons Bilatéraux</i>	<i>7,70</i>
2) Total Tirages sur emprunts extérieurs	6,50
<i>Prêts multilatéraux</i>	<i>0,30</i>
<i>Prêts bilatéraux</i>	<i>6,20</i>
3) Total tirage sur emprunts intérieurs	200,00
<i>BTA</i>	<i>10 000</i>
<i>OTA</i>	<i>90.000</i>
<i>Emprunt obligataires</i>	<i>100,000</i>
Total	295,34

Source : DDPE

Les ressources à mobiliser serviront à faire face à la charge de trésorerie et au financement de certains projets spécifiques d'investissement de l'Etat. Les emprunts obligataires sont adossés aux projets structurants de développement pour **FCFA 100 milliards** déclinés comme suit :

- 1) Construction des infrastructures routières
- 2) Energie
- 3) Construction des infrastructures de santé
- 4) Equipement militaire
- 5) Densification des actions sociales et humanitaires.
- 6) Agriculture





V- FACTEURS DE RISQUE, PLAN DE DEVELOPPEMENT ET SOLVABILITE DE L'ETAT



5.1- Risques macroéconomiques

L'économie centrafricaine repose principalement sur les activités agricoles. En effet, l'agriculture (vivrière et d'exportation) représente **17,5%** en moyenne de la richesse produite par le pays entre 2018 et 2022. Elle est le principal contributeur à la valeur ajoutée du secteur primaire, lequel occupe une part moyenne de **33,3%** dans le PIB de la RCA. Cependant, les méthodes culturales non modernes, combinées au déficit de semences et à l'insécurité (qui provoque la fuite de la main d'œuvre et l'abandon de terres cultivables) limitent la valeur ajoutée du secteur, et par ricochet le développement du pays. S'agissant du secteur secondaire, son poids moyen dans le PIB s'élève à **17,2%** entre 2018 et 2022.

Cette contribution mineure du secteur au PIB pourrait s'expliquer par le climat des affaires peu attrayantes liées à insécurité occasionnée par les groupes armés dans certains villages dans l'arrière-pays, ceci n'encourage pas un développement adéquat des industries.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il occupe une part de **43,2%** en moyenne dans la richesse créée par le pays entre 2018 et 2022. Il est dominé par le commerce, dont la part moyenne dans le PIB est de **11,4%** entre 2018 et 2022. Entre cette période, l'économie centrafricaine progresse à un rythme faible. Le taux de croissance annuel moyen s'élève à **2,3%** (3,8% en 2018, **4,3%** en 2019, **1,7%** en 2020, **1%** en 2021 et **0,5%** en 2022). Le secteur primaire a progressé de **1,5%** en moyenne sur la période et les secteurs secondaire et tertiaire ont affiché un taux de croissance moyen respectif de **2,5%** et **2,1%**.

5.2- Risques liés aux finances publiques

En raison de la faiblesse de ses revenus, la RCA affiche une exécution budgétaire déficitaire. Si le pays enregistre une amélioration de ses recettes fiscales (+8%) entre 2018 et 2022, ces revenus apparaissent très faibles pour répondre aux besoins du pays. Dans ce contexte, l'exécution budgétaire se solde par un déficit structurel comblé par les appuis extérieurs et de plus en plus ces dernières années par la mobilisation de ressources auprès du marché intérieur. L'Etat centrafricain fait face à des défis de maîtrise de ses finances publiques, la réalisation d'investissements conséquents pouvant soutenir le développement. En effet, les dépenses du pays, en raison du contexte de sortie de crise, sont fortement orientées vers la sécurité et les filets sociaux. Le déficit budgétaire (hors dons) en croissance a atteint un pic de **FCFA 219 milliards** en 2020. Rapporté au PIB, cela est passé de 7% à 10% avec un pic de 16% en 2020. Si les dons ont permis d'atténuer le déficit en le portant de 6% à 3% de 2018 à 2020,



l'exacerbation des besoins dans un contexte de succession de chocs divers et en l'absence d'appuis budgétaires, a occasionné un accroissement du déficit budgétaire (dons compris) à **5%** en 2022. Afin de réduire ce déficit, le Gouvernement s'est engagé dans des réformes visant à améliorer les finances publiques du pays.

5.3- Risques politiques et sécuritaires

Malgré les efforts de maintien de la paix sur toute l'étendue du territoire, il convient néanmoins de noter quelques attaques sporadiques des groupes armés dans certains villages éloignés de la capitale affectant négativement l'agriculture et la sécurité. En effet, en 2013 le pays a subi une crise militaro- politique qui a poussé les Nations Unies à déployer leurs contingents dans le pays afin de renforcer la sécurité sur toute l'étendue du territoire dont une partie avait été occupée par les groupes armés. L'armée nationale, appuyée par ses partenaires russes et rwandais ainsi que les forces onusiennes continuent toujours leur mission d'assurer la sécurité dans les zones d'insécurité.

5.4- Fragilité de la population

Les crises militaro-politiques des années antérieures avec pour corollaire l'abandon des cultures par les paysans fuyant les hostilités ont contribué à fragiliser le niveau de vie de la population. En effet, le pourcentage de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté (FCFA 550 par tête jour) s'élève à 68,8% en 2021. En termes de résidence, le nombre des personnes fragiles est pratiquement deux fois plus important en milieu rural (64%) qu'en milieu urbain (36%).

En ce qui concerne la situation de l'emploi, elle demeure également préoccupante avec 42,5% de femmes et 28% d'hommes au chômage en 2020. A cause des crises militaro-politiques des années antérieures, le score de l'indice de développement humain (IDH) de la RCA selon le classement du PNUD, est passé de 0,405 en 2018 à 0,404 en 2021.

5.5- Fragilité du système sanitaire

Le système de santé centrafricain est confronté à plusieurs challenges parmi lesquelles, un déficit en infrastructures lié aux actions antérieures des groupes armés qui saccageaient pendant les crises militaro-politiques les infrastructures de santé. Actuellement en reconstruction des nouvelles infrastructures, les ménages sont obligés d'assurer en majorité



51% de leurs dépenses en santé ; ceci pourrait être un facteur limitant l'accès aux soins de santé capable d'entraîner une hausse de la mortalité dans le pays.

Selon le rapport du système national d'information sanitaire (SNIS) 2020, il existe **1011** structures de santé en Centrafrique dont **862** sont fonctionnelles. Entre la fin de l'année 2020 et le premier semestre 2021, seulement 32,95% des structures de santé ont été réhabilitées. Au niveau de la vaccination, quelques améliorations sont constatées selon les données du SNIS :

- Le nombre de centres de programme élargi de vaccination (PEV) fonctionnels est passé de 421 en 2018 à 534 en 2019 ;
- Le taux de complétude est passé de 4% en 2017 à 96% en 2020 ;
- Le taux de couverture en Penta 3 se situe à 80% en 2020 contre 54% en 2017 ;
- Le taux d'abandon spécifique Penta 1/Penta 3 a baissé, passant de 28% en 2017 à 18% en 2020.

Au regard des différents défis du secteur, le gouvernement centrafricain a manifesté sa volonté d'améliorer son système sanitaire, à travers l'élaboration d'une politique nationale de santé (2019- 2030) à laquelle est adossée le troisième Plan National de Développement Sanitaire (PNDS III) qui porte sur la période 2022-2026. Le PNDS III est évalué à **FCFA 1.634,7 milliards** et a pour principal objectif d'inverser la tendance actuelle dans le secteur de la santé à travers la mise en œuvre de quatre (4) axes :

- Axe 1 : Renforcement de la gouvernance de la santé ;
- Axe 2 : Renforcement de la résilience du système de santé ;
- Axe 3 : Amélioration de l'offre et de la demande ;
- Axe 4 : Riposte contre les endémo-épidémiques et les pandémies y compris la Covid-19.

Par ailleurs, plusieurs actions sont en cours de mise en œuvre ou envisagées par les autorités centrafricaines pour renforcer le système sanitaire. Il s'agit notamment :

- du projet de construction de la centrale de médicaments ;
- de la mise en œuvre d'une politique d'engagement communautaire dans le cadre de l'hygiène et de l'assainissement ;
- de la valorisation des accoucheuses traditionnelles à travers des programmes de formation débouchant sur une intégration du système légal de santé ;



- de la mise à disposition de contraceptifs et de kits menstruels pour les femmes ;
- de la dotation en cours d'ambulances ;
- du projet d'évaluation de la couverture vaccinale et la réalisation d'une campagne de vaccination financée par l'Etat ;
- du projet de construction de maternités ;
- de la création d'écoles régionales pour la formation du personnel de santé ;
- de la création d'une unité de gestion des projets au sein du gouvernement pour améliorer la gouvernance financière dans le secteur.

La poursuite des mesures initiées par le gouvernement et la réalisation effective des projets devraient favoriser l'amélioration des conditions sanitaires de la population centrafricaine.

5.2- Plan de développement

Le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA) est né de l'urgence du pays de s'engager durablement sur la voie de la paix après la crise militaro-politique qui sévissait dans le pays. Il comporte trois (3) piliers et porte sur la période 2017-2021. Les trois piliers du RCPCA sont :

- Pilier 1: soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation ;
- Pilier 2: renouveler le contrat social entre l'Etat et la population ;
- Pilier 3 : assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.

Le RCPCA a été, par la suite, prolongé sur la période 2022-2023. Des améliorations ont été observées en matière de stabilisation de la situation politique, de même qu'une accalmie progressive de l'environnement sécuritaire. Plus précisément, les progrès ont porté entre autres sur :

- La poursuite du processus de paix : (i) Signature de l'accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) en 2019 ; (ii) Adoption de la feuille de route conjointe pour la paix en République centrafricaine, adoptée par la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et un cessez le feu unilatéral du gouvernement en 2021 ; démobilisation de 3.874 ex-combattants.
- La mise en œuvre des réformes structurelles du gouvernement dans l'ensemble des grands secteurs prioritaires du RCPCA.



- La reprise de la justice avec le lancement des procès au niveau de la cour pénale spéciale (CPS) et de la justice ordinaire.
- La réussite du processus électoral au niveau national.
- Les constructions/ réhabilitations et équipements de nombreuses infrastructures administratives, sociales et économiques.
- La continuité des campagnes de vaccination des enfants.

Dans le but de résoudre les défis qui demeurent, un nouveau référentiel de développement est en cours d'élaboration. Il s'intitule « **Plan National de Développement de la République centrafricaine** » et porte sur la période 2024-2028 (PND-RCA-2024-2028). A travers ce plan, les autorités du pays envisagent de concentrer leurs actions sur les points suivants :

- Développer les filières productives (Agriculture, Elevage, Mines, Bois...)
- Développer les infrastructures économiques de soutien à la croissance (Transport, Energie, NTIC,).
- Développer le secteur privé et accroître sa contribution à la croissance ;
- Assurer la stabilité macroéconomique et améliorer la gouvernance économique et financière notamment la transparence dans la gestion des finances publiques.
- Assurer la sécurité publique et la défense nationale pour garantir la paix et la stabilité durable du pays.

Le PND-RCA contient des objectifs ambitieux, mais la principale contrainte à sa mise en œuvre demeure celle des ressources.

5.3-Solvabilité de l'Etat Centrafricain

L'appréciation de la solvabilité de l'Etat centrafricain relative au remboursement des Titres Publics qu'il émet sur le marché régional des Valeurs du Trésor conduit à mettre en évidence les mécanismes de sûreté encadrant le remboursement ainsi que la situation de la notation financière.

5.3.1- Mécanisme de sûreté de remboursement des Titres Publics

Les Titres Publics émis par le Trésor Public de la République Centrafricaine bénéficient de la garantie souveraine de l'État. Le remboursement des titres arrivés à échéance sont initiés par la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT), au nom et pour le compte



du Trésor Public. A l'échéance, le Trésor est tenu de procéder au règlement intégral des sommes dues, aucun paiement partiel n'étant autorisé. A la tombée d'une échéance, la BEAC procède à un débit d'office du Compte Unique pour le règlement.

Le Trésor Public a, en plus, ouvert un compte intitulé « Remboursement des Bons et Obligations Assimilables du Trésor ». Ce compte est alimenté toutes les fins du mois par le prélèvement automatique mensuel par la BEAC sur le compte courant du Trésor n°**30.311101.0.0.3001.0.0.0.0** en prévision de l'échéance des Titres émis par le Trésor Public.

A chaque échéance, le compte du Trésor « Remboursement des Bons et Obligations Assimilables du Trésor » n° **30.312702.0.3077.0.0.0.0** sera automatiquement débité et soldé par la BEAC au profit du compte courant du Trésor Public n°**30.311101.0.3001.0.0.0.0** dans les livres de la BEAC. Sachant que le remboursement s'effectue via l'application DEPO/X.

Les opérations sur le compte Remboursement des Bons et Obligations Assimilables du Trésor, sont exécutées dans le strict respect des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, applicables dans la CEMAC.

5.3.2- Notation financière

Pour atteindre l'objectif de transparence dans tous les domaines du pays, le Gouvernement a enclenché en date du 02 Octobre 2023 le processus de la notation financière en monnaie locale par l'agence de notation Bloomfield investment. En date du 12 décembre 2023, cette agence a déjà transmis au Ministère des Finances et du Budget le rapport provisoire de la notation. La note est attendue pour le mois de janvier.

Cet exercice de notation financière enclenché par le Gouvernement témoigne de la volonté des Autorités du pays à présenter aux investisseurs toute la situation réelle de la RCA leur permettant de prendre de bonnes décisions d'investissement sur les Titres Publics émis par le pays.



ANNEXES



Annexe 1 : Production des principales entreprises industrielles

		08 MOIS 2021	08 MOIS 2022	08 MOIS 2023	VARIATIONS
<u>SECTEUR ALIMENTAIRE ET DÉRIVÉS</u>					
1 - <u>MOCAF-SODISCA</u>					
	Bière de houblon (en hectolitres)	184 660,0	207 424,0	202 160,0	-2,5%
	Boissons gazeuses (en hectolitres)	24 121,3	25 992,0	18 513,0	-28,8%
	Sirop + vin (en hectolitres)	13 820,0	9 174,0	4 489,0	-51,1%
2 -<u>PALME D'OR/ NOUVELLE HUSACA</u>					
	Huile d'arachide (en hectolitres)	0,0	0,0	0,0	
	Savon de ménage (en tonnes)	32,5	40,3	47,3	17,5%
	Détergent (en tonnes)	0,0	0,0	0,0	
	Farine de maïs	NC	550,0	480,0	-12,7%
	Huile de palme (en tonnes)	NC	NC	NC	
3- <u>SOCACIG</u>					
	Cigarettes (1000 paquets)	18 877,7	19 561,3	19 792,0	1,2%
	Scaferlati				
<u>SECTEUR MÉTALLURGIQUE</u>					
6- <u>COLALU</u>					
	Articles ménage en aluminium (tonnes)	29,0	55,6	86,4	55,4%
	Tôles et faîtières en aluminium (tonnes)	73,7	147,2	150,7	2,4%
	Pointes (tonnes)	-	-	-	-
	Tôles galvanisées (tonnes)	-	-	-	-
<i>Sources : Principales sociétés industrielles de la place</i>					



Annexe 2 : Production d'énergie électrique (en milliers de k Wh)

	08 mois 22	08 mois 23	Variations
a) PRODUCTION			
<i>Production Hydraulique</i>			
Boali I	39 502	44 258	12,0%
Boali II	63 154	66 395	5,1%
SOUS TOTAL	102 656,0	110 653,0	7,8%
<i>Production Thermique</i>			
Bangui	302	10	-96,7%
Centres Secondaires	0	0	-
SOUS TOTAL	302,0	10,0	-96,7%
<i>Photovoltaïque solaire (Mwh)</i>			
Sakaï	2 724	10 842	298,0%
SOUS TOTAL	2 724,4	10 842,0	298,0%
PRODUCTION TOTALE	105 682,4	121 505,0	15,0%
c) PERTES SUR TRANSPORT			
<i>En pourcentage</i>	6%	6%	0,0%
<i>En Mwh</i>	6 655	7 076	6,3%
d) ENERGIE LIVREE A LA DISTRIBUTION	99 027	114 429	15,6%
e) CONSOMMATION			
Basse tension (BT)	47 971	50 395	5,1%
Basse tension sur TC	5 924	5 884	-0,7%
Centre secondaire			-
Moyenne tension	27 876	28 920	3,7%
TOTAL	81 771	85 199	4,2%
f) CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE (en millions de F CFA)	8 117	8 593	5,9%
g) NOMBRE DE POINTS DELIVRAISON			
Moyenne Tension - Bangui (MT)	112	120	7,1%
Basse tension sur TC - Bangui (BT/TC)	113	118	4,4%
Basse tension (BT) conventionnelle	27 165	23 713	-12,7%
Branchement Direct	18 828	23 009	22,2%
Prépaiement	10 507	13 588	29,3%
TOTAL	56 725	60 548	6,7%
h) PRIX DU KWH			
Basse tension - Bangui	68,19	68,19	0,0%
Basse tension sur TC	64,10	64,10	0,0%
Tongolo	79,07	79,07	0,0%
Centres Secondaires	143,53	143,53	0,0%
Moyenne tension - Bangui	51,89	51,89	0,0%
Sources : Énergie Centrafricaine (ENERCA)			



Annexe 3 : Production d'eau (en million de m³)

	08 MOIS 2022	08 MOIS 2023	VARIATIONS (2023/2022)
Production brute	7,45	7,84	5,2%
Production disponible	7,35	7,43	1,1%
Production nette	7,35	7,43	1,1%
Consommation totale	3,19	3,54	11,0%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA) <i>Dont:</i>	1 018,7	1 182,3	16,1%
Distribution d'eau	1 005,1	1 164,2	15,8%
Autres Services (*)	13,6	18,1	32,9%
Nombre d'abonnés facturés (en millier)	24 882	25 445	2,3%

Source : Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA)



Annexe 4 : Importations et consommations de produits pétroliers

	08 mois	08 mois	VARIATIONS
	2022	2023	2022/2021
1) IMPORTATIONS			
<i>a) volumes (en m³)</i>			
Super	12 363	9 297	-24,8%
Pétrole	0	0	
Gas-oil	6 480	7 581	17,0%
Avgas	0	0	-
Fuel oil	0	0	-
Jet A1	2 690	936	-65,2%
Total	21 533	17 814	-17,3%
Lubrifiants	153	222	45,1%
Gaz (en tonnes)	0	0	
Bitumes	0	0	
Total	153	222	45,1%
<i>b) valeurs (en Millions de FCFA)</i>			
Super	7 270	5 578	-23,3%
Pétrole	0	0	
Gas-oil	3 740	4 596	22,9%
Avgas	0	0	-
Fuel oil	0	0	-
Jet A1	1 448	651	-55,0%
Lubrifiants	318	506	59,1%
Gaz	0	0	-
Bitumes	0	0	
Total	12 776	11 331	-11,3%
2) CONSOMMATION			
<i>a) volumes (en m³)</i>			
Super	21 542	18 759	-12,9%
Pétrole	618	300	-51,5%
Gas-oil	36 258	28 891	-20,3%
Avgas	29	56	93,1%
Fuel oil	0	0	-
Jet A1	9 995	3 527	-64,7%
Total	68 442	51 533	-24,7%
Lubrifiants (t)	318	412	29,6%
Gaz (t)	0	0	
Bitumes (t)	0	0	
Insecticides (t)	0	0	-
Total	318,0	412,0	29,6%
<i>b) valeurs (en Millions de FCFA)</i>			
Super	15 753	14 614	-7,2%
Pétrole	354	190	-46,3%
Gas-oil	26 492	20 898	-21,1%
Avgas	61	108,0	77,0%
Fuel oil	0	0	-
Lubrifiants	983	1 155	17,5%
Gaz	0	0	
Jet A1	9 338	4 218	-54,8%
Bitumes	0	0	
Insecticides	0	0	-



<i>Total</i>	<i>52 981</i>	<i>41 183</i>	<i>-22,3%</i>
<i>Sources: TOTAL CENTRAFRIQUE, SARPD-OIL et TRADEX</i>			

Annexe 5 : Evolution du Trafic aérien

	8 mois 2022	8 mois 2023	Var
a - TRAFIC COMMERCIAL			
i) - Trafic passagers			
<i>Vols internationaux</i>			
- Mouvements d'avions	1 376	1 517	10,2%
- Passagers	73 338	79 638	8,6%
<i>Vols intérieurs</i>			
- Mouvements d'avions	1 021	1 153	12,9%
- Passagers	3 197	4 459	39,5%
TOTAL MOUVEMENTS D'AVIONS	2 397	2 670	11,4%
TOTAL PASSAGERS	76 535	84 097	9,9%
ii) - Fret aérien			
Vols internationaux	1838,5	1437,8	-21,8%
Vols intérieurs			
TOTAL FRET AERIEN COMMERCIAL	1838,5	1437,8	-21,8%
II - TRAFIC NON COMMERCIAL			
i) - Mouvements d'avions	6338	6311	-0,4%
ii) - Passagers	65165	55354	-15,1%
iii) - Fret (en tonnes)			
TOTAL FRET AERIEN	1 839	1 438	-21,8%
TOTAL PASSAGERS	141 700	139 451	-1,6%
TOTAL MOUVEMENTS	8 735	8 981	2,8%

Source : ASECNA



Annexe 6 : Chiffre d'affaires et nombre d'abonnés des entreprises de télécommunications

<i>En millions de F CFA</i>				
Opérateurs	08 mois 2021	08 mois 2021	08 mois 2023	Variation
Telecel Centrafrique	12 266,7	13 369,3	12 812,3	-4,2%
Moov	2 456	2 572	2 472	-3,9%
Orange Centrafrique	15 577	21 529	24 982	16,0%
Chiffre d'affaires global	30 300	37 471	40 266	7,5%
<u>EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES</u>				
Opérateurs	08 mois 2021	08 mois 2021	08 mois 2023	Variation
Telecel Centrafrique	838 498	1 070 110	1 094 936	2,3%
Moov	216 829	215 156	218 850	1,7%
Orange Centrafrique	786 319	978 248	1 014 834	3,7%
Nombre total d'abonnés	1 841 646	2 263 514	2 328 620	2,9%

Source : Sociétés de télécom de la place



Annexe 7 : Statistiques du secteur hôtelier (taux d'occupation)

		2021/2022	2022/2023
1. OUBANGUI-HOTEL			
	Juillet	49,98	59,74
	Août	45,20	47,51
	Septembre	53,42	55,58
	Octobre	54,71	54,96
	Novembre	69,26	53,16
	Décembre	37,70	54,63
	Janvier	45,58	13,78
	Février	33,99	20,36
	Mars	38,33	19,98
	Avril	37,49	22,21
	Mai	38,33	29,03
	Juin	37,27	32,73
	MOYENNE	45,11	38,64
2. KITIKA HOTEL			
	Juillet	25,94	25,00
	Août	23,26	25,00
	Septembre	17,08	25,00
	Octobre	29,89	25,00
	Novembre	37,23	25,00
	Décembre	20,12	25,00
	Janvier	23,00	27,00
	Février	24,00	21,00
	Mars	44,00	28,00
	Avril	37,00	25,00
	Mai	27,00	29,00
	Juin	27,00	27,00
	MOYENNE	27,96	25,58
3. HOTEL SOMBA			
	Juillet	43,70	30,00
	Août	42,06	20,00
	Septembre	45,93	20,00
	Octobre	44,54	20,00
	Novembre	61,29	50,00
	Décembre	32,50	63,00
	Janvier	40,00	20,00
	Février	40,00	30,00
	Mars	63,00	40,00
	Avril	65,00	20,00
	Mai	70,00	50,00
	Juin	40,00	60,00
	MOYENNE	49,00	35,25
4. NATIONAL HOTEL			
	Juillet	45,00	53,00
	Août	54,00	31,00
	Septembre	46,00	31,00
	Octobre	37,00	52,00
	Novembre	61,00	49,00
	Décembre	45,00	46,00
	Janvier	23,00	40,00
	Février	40,00	47,00
	Mars	44,00	38,00
	Avril	27,00	41,00
	Mai	54,00	20,00
	Juin	53,00	27,00
	MOYENNE	44,08	39,58
5. HOTEL LEDGER			
	Juillet	45,20	59,74
	Août	46,63	47,51
	Septembre	49,12	55,58
	Octobre	58,54	54,96
	Novembre	60,47	53,16
	Décembre	34,76	54,63
	Janvier	37,80	24,81
	Février	60,46	46,98
	Mars	30,65	49,07
	Avril	7,22	38,74
	Mai	8,58	31,74
	Juin	12,50	21,67
	MOYENNE	37,66	44,88
6. JM RESIDENCE			
	Juillet	44,00	59,33
	Août	54,00	37,66
	Septembre	53,00	54,00
	Octobre	63,00	50,00
	Novembre	72,00	71,00
	Décembre	45,00	46,60
	Janvier	57,00	46,33
	Février	56,33	68,33
	Mars	70,66	55,67
	Avril	49,00	62,00
	Mai	50,00	65,00
	Juin	61,33	48,00
	MOYENNE	56,28	55,33



- Taux moyen d'occupation pour les 6 hôtels échantillonnés (en pourcentage)

	2021/2022	2022/2023
Juillet	42,30	47,80
Août	44,19	34,78
Septembre	44,09	40,19
Octobre	47,95	42,82
Novembre	60,21	50,22
Décembre	35,85	48,31
Janvier	37,73	28,65
Février	42,46	38,95
Mars	48,44	38,45
Avril	37,12	34,83
Mai	41,32	37,46
Juin	38,52	36,07
MOYENNE SEMESTRIELLE	40,93	35,73
MOYENNE ANNUELLE	43,35	39,88

- Chiffre d'affaires des hôtels (en millions de FCFA°)

<i>en millions de F CFA</i>			
Hôtels	06 mois 2022	06 mois 2023	Variations
Hotel KITIKA	270,28	199,58	-26,16%
Hotel LEDGER PLAZZA	1 226,77	1 305,14	6,39%
Hôtel SOMBA	40,74	49,59	21,72%
JM RESIDENCES	345,83	380,22	9,94%
NATIONAL Hôtel	33,42	31,41	-6,01%
OUBANGUI Hôtel	343,39	256,87	-25,20%
CUMUL	2 260,43	2 222,81	-1,66%

Source : Principaux hôtels de la place



Annexe 8 : Situation de la trésorerie en 2023

Rubrique	PREVISION/REALISATION DE JANVIER A SEPTEMBRE 2023																		
	janv		Fevr		Mars		Avril		Mai		Juin		Juill		Août		CUMUL JANV A AOUT 2023		
	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	
A Total Ressources	12 559	12 293	19 294	13 232	27 928	17 226	46 059	17 695	44 103	19 937	53 390	20 795	57 860	18 902	56 935	15 280	96 887	91 070	
A1 Report de Solde	2 785	2 785	8 966	3 866	16 775	5 896	32 476	4 791	31 717	8 406	39 120	8 048	46 002	9 362	46 185	3 921	2 785	2 785	
A2 Total recettes	9 774	9 508	10 328	9 366	11 153	11 330	13 583	12 904	12 386	11 531	14 270	12 747	11 858	9 540	10 750	11 359	94 102	88 285	
Recettes Douanières	4 231	3 445	4 005	3 662	4 651	4 810	4 560	5 236	4 741	5 451	4 567	2 930	4 765	3 780	4 785	4 925	36 305	34 240	
Recettes fiscales	3 735	4 900	4 446	4 079	3 837	4 592	4 795	4 514	3 799	3 966	4 480	5 059	4 849	4 002	3 703	3 265	33 644	34 378	
Recettes non fiscales(Trésor)	949	294	1 018	756	1 806	1 059	3 369	2 295	2 987	1 254	4 364	3 899	1 385	898	1 403	2 310	17 281	12 766	
Offices Publics	659	143	659	512	1 379	925	1 041	341	1 010	268	870	521	867	376	883	1 652	7 368	4 738	
Menues Recettes	290	151	359	244	427	134	2 328	1 954	644	236	3 494	3 224	518	195	520	128	8 580	6 265	
Recettes TIC-TECH									1 333	751		154		327		531	1 333	1 762	
Recettes antérieures à 2023 DGTP																			
Recettes antérieures à 2023 DGD																			
Retenues sur salaire	859	869	859	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	6 872	6 902
Besoin de trésorerie mensuel	- 6 319	- 797	- 4 692	- 7 173	- 4 299	- 5 351	- 12 187	- 5 099	- 21 297	- 22 233	- 14 618	- 17 185	- 16 517	- 12 246	- 37 432	- 31 279	- 117 560	- 101 363	
Besoin de Financement/Excédent de trésorerie	- 3 534	1 988	4 275	- 3 307	12 476	544	20 289	- 308	10 420	- 13 827	24 302	- 9 137	29 485	- 2 884	8 753	- 27 358	- 114 775	- 98 578	
Financement	12 500	1 878	12 500	9 203	20 000	4 247	11 428	8 714	28 700	21 875	21 700	18 499	16 700	6 805	40 200	29 547	163 728	100 768	
Dépôt des correspondants																			
Bons du trésor	12 500		12 500	9 203	10 000	465	1 428	1 428	17 000	16 775	10 000	10 304			25 000	22 907	88 428	61 082	
Tirage ligne BGF					10 000	3 781	10 000	7 286	10 000	5 100	10 000	8 195	10 000	1 805	10 000	3 140	60 000	29 307	
Tirage ligne BSIC													5 000	5 000	3 500	3 500	8 500	8 500	
Banque Mondiale								1 700		1 700			1 700		1 700		6 800	-	
FMI																		-	
Union Européenne																		-	
BAD																		-	
France																		-	
Autres appuis budgétaires DTS																		-	
Autres recettes		1 878																1 878	
B Total Dépenses	16 093	10 305	15 020	16 539	15 452	16 681	25 770	18 003	33 683	33 764	29 088	29 932	28 375	21 786	48 182	42 638	211 662	189 649	
Dépenses Primaires	13 089	9 910	13 089	13 507	13 589	16 099	14 164	14 127	14 946	16 867	14 946	18 817	15 884	17 934	15 884	16 135	115 591	123 396	
Dépenses primaires (FMI)	13 469	9 970	14 543	14 628	14 404	16 584	14 916	14 499	16 919	18 460	16 279	19 770	17 727	10 306	16 492	16 363	124 748	124 671	
Solde budgétaire primaire	- 3 695	- 462	- 4 215	- 5 262	- 3 251	- 5 254	- 1 333	- 1 595	- 4 533	- 6 929	- 2 009	- 7 023	- 5 069	- 9 856	- 5 742	- 5 003	- 30 547	- 41 296	
Financement intérieur	6 014	- 1 386	4 387	6 868	- 6 006	1 570	1 882	- 2 797	4 292	11 828	2 813	8 685	- 488	5 135	6 652	9 058	19 548	35 888	
Salaires et traitements	6 047	6 151	6 047	6 334	6 047	6 542	6 047	6 795	6 047	6 515	6 047	8 000	6 047	6 882	6 047	6 762	48 376	53 980	
Retenues sur salaire	859	869	859	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	869	6 872	6 902	
Dépenses de biens et services	2 000	1 391	2 000	3 228	2 000	3 405	2 000	3 148	2 500	3 984	2 500	5 975	3 355	3 739	3 355	4 685	19 710	29 556	
Reste à payer antérieur et 2022			1 074	1 074	435	435	372	372	1 593	1 593	963	963	1 463	1 463	228	228	6 118	6 118	
Transferts et subventions prioritaires	3 683	1 500	3 683	3 076	3 683	5 080	3 758	3 235	3 883	5 204	3 883	3 838	3 966	6 188	3 966	3 688	30 505	31 808	
Pension	1 100	1 102	1 100	1 077	1 100	1 076	1 100	1 086	1 100	965	1 100	1 038	1 100	1 087	1 100	1 033	8 800	8 465	
Amortissements (courant)						44		5		98		64		38		48		298	
Offices Publics	450		450	474	450	370	450	262	450	454	450	607	450	432	450	410	3 600	3 009	
Autres Tiers et subventions	1 800	397	1 800	1 525	1 800	2 853	1 875	1 881	2 000	3 688	2 000	2 129	2 083	4 631	2 083	2 197	15 441	19 301	
Recettes Affectée TVA	333		333		333	736	333		333				333		333		2 664	736	
Dépenses d'investissement	500		500		1 000	204	1 500	90	1 657	304	1 657	146	1 657	265	1 657	141	10 128	1 150	
Régies des ministères	80	60	80	47	80	50	80		80		80		80		80		640	157	
Dépenses des provinces	300		300		300		300		300		300		300		300		2 400	-	
Dettes totales	2 624	335	477	1 911	1 048	97	10 854	3 504	16 764	15 304	12 809	10 162	10 648	2 389	31 690	26 275	86 913	59 978	
Dettes Intérieures	2 310	335	335	335	892	-	10 335	3 504	16 628	14 649	10 892	8 933	10 335	1 827	31 549	25 968	83 276	55 551	
Remb Bon du Trésor/OTA									6 293	6 778					16 214	16 214	22 507	22 992	
Intérêt									1 293	1 778					939	939	2 232	2 717	
Principal									5 000	5 000					15 275	15 275	20 275	20 275	
Dettes bancaires tirées	335	335	335	335	335		335	670	335	335	335	335	335	335	335	335	2 680	2 681	
Intérêt	30	30	30	30	30		30	60	30	30	30	30	30	30	30	30	240	240	
Principal	305	305	305	305	305		305	610	305	305	305	305	305	305	305	305	2 440	2 441	
Dettes consolidées BEAC					557			557			557	557					1 114	1 114	
Intérêt					557			557			557	557					1 114	1 114	
Principal																			
Dettes FMI	1 975	2 100	95	95	1 135	1 300	1,00	- 773,00	-	3 338	500,00	1 975	-	95,0	-	9 387	3 995		
Intérêt																	283	95	
Principal	1 975	2 100			1 135	1 300				681	3 338	500	1 975				9 104	3 900	
Remboursement tirage BGF							10 000	2 276	10 000	7 536	10 000	8 041	10 000	1 492	10 000	4 419	50 000	23 764	
Remboursement tirage BSIC															5 000	5 000	5 000	5 000	
Dettes extérieures	314		142	1 576	156	97	519		136	655	1 917	1 229	313	562	141	307	3 637	4 427	
Intérêt	13		3	467			93		43	64	315	212	11	56	5	23	483	822	
Amortissement dette	301		139	1 109	156	97	425		93	591	1 602	1 018	302	506	136	284	3 154	3 605	
Paiement d'arriérés																			
Arriérés Pension																			
Arriérés salaires																			
Biens et services et autres																			
E Solde de trésorerie	8 966	3 866	16 775	5 896	32 476	4 791	31 717	8 406	39 120	8 048	46 002	9 362	46 185	3 921	48 953	2 189	48 953	2 189	

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique



ANNEXE 9 : SITUATION DES REGLEMENTS EN 2023

Libellé	2019	2020	2021	2022	2023
Extérieur	14,3	8,3	6,6	14,4	5,52
- <i>Bilatérale</i>	5,4	4,5	4,6	4,9	1,07
- <i>Multilatérale</i>	8,9	3,8	2	9,5	4,45
Intérieur	43,6	39,6	32,6	17,3	51,12
Total général	57,9	47,9	39,2	31,6	56,64

Source : DDPE



Annexe 10 : Evolution du stock de la dette publique entre fin décembre 2023 (en milliards de FCFA)

Libellé	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Extérieur	313,61	338,84	353,67	350,54	316,47	318,96	322,26	334,71
Bilatérale	254,48	271,18	254,80	246,11	202,53	199,33	207,37	221,08
ARABIE SAOUDITE	10,70	12,39	15,19	18,57	18,57	19,79	31,98	33,06
ARGENTINE	19,42	19,42	19,42	19,42	19,42	19,42	19,42	19,42
ANGOLA	0,00	0,00	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	13,29
CHINE	43,47	40,68	22,79	21,01	10,37	10,37	10,37	10,37
CT-CONSOLIDES	3,36	3,76	3,76	3,71	0,44	0,44	0,44	0,22
GUINEE EQUATORIALE	2,36	3,59	3,59	3,59	3,59	3,59	3,59	3,59
INDE	26,20	22,96	26,12	26,12	26,12	26,12	26,12	26,31
IRAK	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74
KOWEIT	12,12	12,12	12,09	12,09	12,09	12,09	12,09	12,15
LYBIE	7,43	7,43	7,43	8,32	8,13	8,13	8,13	8,13
SERBIE MONTENEGRO	22,77	25,50	25,50	25,50	2,81	2,28	2,01	1,48
TAIWAN	68,94	89,27	89,27	89,27	89,27	89,27	89,27	89,27
TELCO BG	0,00	6,95	6,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
UAPT	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06
Multilatérale	59,13	67,65	98,87	104,42	113,93	119,63	114,89	113,63
AID/BIRD	36,59	37,26	58,60	64,36	74,89	81,48	77,23	74,98
BADEA	6,43	5,45	5,67	6,26	5,99	5,78	5,32	6,74
BDEAC	7,84	7,84	7,67	7,32	7,00	6,69	6,61	6,61
FAD	0,61	9,22	9,22	9,54	9,54	9,55	9,40	9,39
FIDA	1,85	2,13	11,96	11,17	10,75	10,37	10,58	10,16
OFID	0,00	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76
INTERIEUR	272,64	266,71	279,76	278,79	288,49	365,11	446,33	545,69
<i>Intérieur</i>	<i>272,64</i>	<i>266,71</i>	<i>279,76</i>	<i>278,79</i>	<i>288,49</i>	<i>365,11</i>	<i>446,33</i>	<i>545,69</i>
FMI FEC	65,91	87,78	117,57	131,08	159,35	175,53	166,58	170,19
AFRILAND FIRST BANK	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,20
FMI (DTS)	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	35,00	85,45	85,45
Autres dettes	2,58	0,00	0,00	2,40	2,40	1,93	1,55	1,55
BEAC	78,49	80,48	80,48	80,48	80,48	80,48	80,48	80,48
Bques cciales	24,79	15,70	21,78	18,88	16,15	15,81	12,15	8,49
Dettes cciales fournisseurs	13,98	9,30	0,27	0,27	0,27	0,27	0,23	0,23
Dettes sociales	72,26	63,67	49,46	29,82	17,85	15,26	15,26	15,26
EMIS.TITRES.BONS	9,50	9,50	9,50	9,50	9,50	7,50	5,00	10,5
EMIS.TITRES OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,28	79,62	169,33
Total général	586,25	605,54	633,43	629,33	604,96	684,07	768,59	880,40



Annexe 11 : EVOLUTION DES ARRIERES (Chiffres en millions de FCFA)								
Arriérés	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dettes extérieures	143,54	163,63	161,32	162,16	130,39	130,39	130,39	131,18
Bilatéraux	143,54	157,87	155,56	156,40	124,63	124,63	124,63	125,41
Taiwan	68,94	89,27	89,27	89,27	89,27	89,27	89,27	89,27
Argentine	19,42	19,42	19,42	19,42	19,42	19,42	19,42	19,42
Energo projekt	22,77	25,50	25,50	25,50	0,00	0,00	0,00	1,00
Libye	7,43	7,43	7,43	8,32	8,13	8,13	8,13	8,13
Guinée Equatoriale	2,36	3,59	3,59	3,59	3,59	3,59	3,59	3,59
Irak	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74	2,74
Autres France	15,46	5,11	2,80	2,80	0,00	0,00	0,00	0,00
CTC	3,36	3,76	3,76	3,71	0,44	0,44	0,44	0,22
UAPT	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06
Multilateral	0,00	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76
OFID	0,00	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76	5,76
Dettes Intérieures	86,25	72,97	49,73	38,31	22,71	17,46	17,04	17,04
Commerciale	13,98	9,30	0,27	0,27	0,27	0,27	0,23	0,23
Dettes sociales et autres	72,26	63,67	49,46	38,04	22,44	17,19	16,81	16,81
Total	229,78	236,60	211,05	200,47	153,11	147,85	147,44	148,22

Annexe 12 : EVOLUTION DES ENCOURS ET DES ARRIERES (Chiffres en millions de FCFA)								
Dettes publiques totales	586,25	605,54	633,43	629,33	604,96	684,07	768,59	880,40
Encours	356,47	368,94	422,38	428,86	451,85	536,22	621,15	732,18
Arriérés	229,78	236,60	211,05	200,47	153,11	147,85	147,44	148,22
Dettes extérieures	313,61	338,84	353,67	350,54	316,47	318,96	322,26	334,71
Encours	170,07	175,20	192,35	188,38	186,07	188,57	191,86	203,53
Arriérés	143,54	163,63	161,32	162,16	130,39	130,39	130,39	131,18
Dettes intérieures	272,64	266,71	279,76	278,79	288,49	365,11	446,33	545,69
Encours	186,39	193,74	230,03	240,48	265,78	347,65	429,29	528,65
Arriérés	86,25	72,97	49,73	38,31	22,71	17,46	17,04	17,04



Annexe 13 : Evolution des indicateurs de la dette

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023
1- Stock de la dette (en milliards de FCFA)					
Dette publique	629,3	604,96	684,07	768,59	880,40
<i>Dette extérieure</i>	481,6	475,82	494,49	488,84	334,71
<i>Dette intérieure</i>	147,7	129,14	189,59	279,75	545,69
2-Taux d'endettement (en pourcentage du PIB)					
Dette publique (stock)	47,14	44,06	47,77	50,17	52,69%
<i>Dette extérieure</i>	36	34,66	34,53	31,91	20,03%
<i>Dette intérieure</i>	11,1	9,43	13,27	18,26	32,66%
3-Evolution des ratios de solvabilité (en pourcentage)					
Service de la dette (en % des recettes publiques) <= 20%	23,7	16,0	20	13,04	
<i>Service de la dette (en % des recettes intérieures propres) <=20%</i>	49,9	38,1	31,1	25,17	
<i>Service de la dette en devise en % des recettes d'exportation</i>	11,6	4,6	5	0,00	
4-Risques liés au portefeuille de la Dette (en pourcentage)					
<i>Part de la dette exposé aux fluctuations du taux de change</i>	72,9	75,5	70,1	40,46	38,02%
5-Structure de la dette Publique					
Dette extérieure par catégorie de bailleurs (en pourcentage)					
Multilatéraux	48,9	57,44	59,69	57,58	33,95%
Bilatéraux	51,11	42,56	40,31	42,42	66,05%
Part de la dette publique par résidence (en pourcentage)					
Dette extérieure	74,4	78,65	72,29	18,88	38,02%
Dette intérieure	25,6	21,35	27,71	58,07	61,98%
Structure en devise (en pourcentage)					
\$US	26,5	24,2	21,32	18,88	18,10
DTS	32,1	16,69	20,78	13,40	11,50
CNY	3,6	1,71	1,52	1,35	1,20
EURO	2,1	1,49	1,28	1,11	0,90
Autres	35,7	55,88	55,11	65,27	68,30
PIB (en Milliards de FCFA)	1 335,00	1 373,00	1432	1 532,00	1 671,00



Annexe 14 : Situation des règlements des dettes

Libellé	2019	2020	2021	2022	2023
Extérieur	14,3	8,3	6,6	14,4	5,52
- <i>Bilatérale</i>	5,4	4,5	4,6	4,9	1,07
- <i>Multilatérale</i>	8,9	3,8	2	9,5	4,45
Intérieur	43,6	39,6	32,6	17,3	48,74
Total général	57,9	47,9	39,2	31,6	54,25

Annexe 15 : Evolution de décaissement à fin décembre 2023 (en milliards de FCFA)

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Extérieur	50,71	71,02	28,9	43,64	26,36	11,00	
Bilatérale	9,39	2,8	3,38	0	1,22	10,98	
ARABIE SAOUDITE	2,44	2,8	3,38	0	1,22	10,98	
ANGOLA							11,51
TELCO BG	6,95	0	0	0	0	0,00	
Multilatérale	41,32	68,22	25,52	43,64	25,13	0,03	
AID/BIRD	0,87	21,53	5,97	10,76	6,48	0,00	
BADEA	0,05	0,14	0,96	0,12	0	0,03	2,14
FAD	8,6	0	0		0	0,00	
FIDA	0,01	10,08	0	0,13	0,1	0,00	
FMI FEC	31,79	36,46	18,59	32,63	18,55	0,00	15,55
INTERIEUR	19	19	19	19	83,78	101,80	
AFRILAND							4,20
FMI (DTS)					35	50,45	
OTA					33,28	46,35	94,98
BTA	19	19	19	19	15,5	5,00	10,50
Total général	69,71	90,02	47,9	62,64	110,13	112,80	138,88

Source : DDPE



Annexe 16 : Situation des émissions des Titres Publics à fin 2023

Code ISIN	Instrument	Maturité	Taux coupons	Date d'émission	Date d'échéance	Etat du Titre	Encours
CF2J00000026	OTA	3	6,50%	07/05/2021	07/05/2024	Non payé	12 000 000 000,00
CF2J00000034	OTA	3	6,25%	22/10/2021	22/10/2024	Non payé	6 000 000 000,00
CF2J00000042	OTA	3	6,25%	11/05/2022	11/05/2025	Non payé	15 346 500 000,00
CF2K00000015	OTA	4	2,95%	04/12/2020	04/12/2024	Non payé	3 657 150 000,00
CF2B00000016	OTA	5	2,95%	04/12/2020	04/12/2025	Non payé	3 657 160 000,00
CF2L00000014	OTA	6	2,95%	04/12/2020	04/12/2026	Non payé	1 179 600 000,00
CF2J00000059	OTA	3	6,50%	13/09/2022	21/10/2025	Non payé	10 000 000 000,00
CF2J00000067	OTA	3	6,50%	10/10/2022	12/10/2025	Non payé	10 933 000 000,00
CF2J00000067	OTA	3	6,50%	14/11/2022	12/10/2025	Non payé	8 068 000 000,00
CF2J00000067	OTA	3	6,50%	21/11/2022	12/10/2025	Non payé	2 000 000 000,00
CF2J00000075	OTA	3	6,50%	30/01/2023	01/02/2026	Non payé	6 579 300 000,00
CF2J00000075	OTA	3	6,50%	10/04/2023	01/02/2026	Non payé	1 615 000 000,00
CF2J00000075	OTA	3	6,50%	08/05/2023	01/02/2026	Non payé	6 158 300 000,00
CF2K00000023	OTA	4	6,50%	20/02/2023	22/02/2027	Non payé	3 892 000 000,00
CF2K00000023	OTA	4	6,50%	22/05/2023	22/02/2027	Non payé	5 022 300 000,00
CF2J00000083	OTA	3	6,50%	12/06/2023	14/06/2026	Non payé	6 716 550 000,00
CF2J00000083	OTA	3	6,50%	26/06/2023	14/06/2026	Non payé	5 000 000 000,00
CF2J00000091	OTA	3	6,25%	27/11/2023	29/11/2026	Non payé	15 000 000 000,00
CF2K00000049	OTA	4	6,50%	27/11/2023	29/11/2027	Non payé	5 000 000 000,00
CF2K00000031	OTA	4	6,50%	14/08/2023	16/08/2027	Non payé	10 000 000 000,00
CF2B00000024	OTA	5	7,00%	14/08/2023	16/08/2028	Non payé	5 000 000 000,00
CF2B00000024	OTA	5	7,00%	19/09/2023	16/08/2028	Non payé	7 500 000 000,00
CF2K00000031	OTA	4	6,50%	19/09/2023	16/08/2027	Non payé	7 500 000 000,00
CF2B00000024	OTA	5	6,50%	25/09/2023	16/08/2028	Non payé	10 000 000 000,00
CF2L00000022	OTA	6	7,50%	09/10/2023	11/10/2029	Non payé	10 000 000 000,00
CF1300000020	BTA	1		20/03/2023	20/03/2024	Non payé	500 000 000,00
CF1200000443	BTA	0,5		14/08/2023	14/02/2024	Non payé	5 000 000 000,00
CF1300000038	BTA	1		14/08/2023	14/08/2024	Non payé	5 000 000 000,00
Total	0						188 324 860 000,00



Annexe 17 : Détails des détenteurs des Titres Publics de la RCA (04 décembre 2023)				
TYPE D'INVESTISSEUR	TYPE D'INSTRUMENT	NOMS DES PARTICIPANTS	S/TOTAL PARTICIPANTS	
BANQUES SVT DE LA RCA	BTA	Afriland First Bank	2 602 000 000	
		Ecobank CF	3 500 000 000	
		Union Bank of Cameroon Plc	400 000 000	
		UNITED BANK FOR AFRICA - CAMEROUN	2 099 000 000	
		S/TOTAL BTA SVT	8 601 000 000	
	OTA	Afriland First Bank	2 753 600 000	
		Banque Populaire Marocco-Centrafricaine	24 164 300 000	
		Commercial Bank Centrafrique	5 793 250 000	
		Crédit Communautaire d'Afrique	28 500 000 000	
		Ecobank Cameroun SA	1 500 000 000	
		Ecobank CF	18 823 780 000	
		Société Générale de Banques au Cameroun	46 000 000	
		Union Bank of Cameroon Plc	6 040 000 000	
		UNITED BANK FOR AFRICA - CAMEROUN	387 260 000	
	S/TOTAL OTA SVT	88 008 190 000		
	TOTAL GENERAL SVT			96 609 190 000
	BANQUES NON SVT	BTA	BGFIBANK GABON	500 000 000
			UNION GABONAISE DE BANQUE	13 000 000
			S/TOTAL BTA NON SVT	513 000 000
OTA		Banque Atlantique du Cameroun	6 400 000 000	
		Banque Sahelo Saharienne pour l'investissement et le commerce	9 000 000 000	
		Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce - RCA	3 942 580 000	
		BGFIBANK CAMEROUN	1 128 300 000	
		BGFIBANK GABON	8 200 000 000	
		National Financial Credit Bank Cameroun	2 900 000 000	
		UNION GABONAISE DE BANQUE	754 000 000	
		S/TOTAL OTA NON SVT	32 324 880 000	
		TOTAL GENERAL NON SVT		
INVESTISSEURS		BTA	Investisseur Afriland First Bank	398 000 000
	Investisseur BICEC		230 000 000	
	Investisseur SCB Cameroun		150 000 000	
	Investisseur Société Générale de Banques au Cameroun		608 000 000	
	S/TOTAL BTA INVESTISSEURS		1 386 000 000	
	OTA	Direction des Opérations Financières-Titres domestiques	11 140 900 000	
		Investisseur Afriland First Bank	9 309 280 000	
		Investisseur Banque Atlantique du Cameroun	3 000 000 000	
		Investisseur BGFIBANK CAMEROUN	926 500 000	
		Investisseur BICEC	35 000 000	
		Investisseur BICIG	1 000 000 000	
		Investisseur Commercial Bank Cameroun	5 020 000 000	
		Investisseur Crédit Communautaire d'Afrique	7 381 000 000	
		Investisseur Ecobank Cameroun	100 000 000	
		Investisseur Ecobank RCA	300 000 000	
		Investisseur SCB Cameroun	220 000 000	
		Investisseur Société Générale de Banques au Cameroun	423 000 000	
		Investisseur Union Bank of Cameroon Plc	11 500 000 000	
		Investisseur UNION GABONAISE DE BANQUE	2 125 000 000	
		Investisseur UNITED BANK FOR AFRICA - CAMEROUN	5 012 000 000	
	S/TOTAL OTA INVESTISSEURS	57 492 680 000		
	TOTAL GENERAL INVESTISSEURS			58 878 680 000
	Total			188 325 750 000

Annexe 18 : Evolution des émissions des Valeurs du Trésor 2011-2023

Instrument	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BTA	1,6	9,4	11,0	11,0	16,0	19,0	23,0	9,5	19,0	19,0	15,5	5,0	17,67
OTA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,8	33,3	46,3	104,98
Total général	1,56	9,40	11,00	11,00	16,00	19,00	23,00	9,50	19,00	34,81	48,78	51,35	122,65

Annexe 19 : Evolution de l'encours des valeurs du Trésor de la CEMAC 2011-2023

Instrument	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2013	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2017	Déc. 2018	Déc. 2019	Déc. 2020	Déc. 2021	Déc. 2022	Déc. 2023
BTA	1,56	5,75	5,50	5,50	8,00	9,50	13,50	9,50	9,50	9,50	7,50	5,00	10,50
OTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,81	49,08	91,77	177,82
Encours total	1,56	5,75	5,50	5,50	8,00	9,50	13,50	9,50	9,50	25,31	56,58	96,77	188,32



Annexe 20 : Détails des émissions des Titres Publics

Date d'émission	30/01/2023	20/02/2023	13/03/2023	20/03/202023	10/04/2023	02/05/2023	08/05/2023	22/05/2023	12/06/2023	26/06/2023
Date d'échéance	01/02/2026	22/02/2027	01/02/2026	20/03/2024	01/02/2026	01/11/2023	01/02/2026	22/02/2027	14/06/2026	14/06/2026
Instrument et Maturité	OTA 3 ans	OTA 4ans	OTA 3 ans	BTA 52 Semaines	OTA 3 ans	BTA 26 Semaines	OTA 3ans	OTA 4 ans	OTA 3 ans	OTA 3 ans
Taux d'Intérêt	6,50%	6,50%	6,50%		6,50%		6,50%	6,50%	6,50%	6,50%
Nombre des SVT du réseau	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Nombre des SVT souscripteurs	2	4	3	2	3	4	4	2	5	1
Montant annoncée par le Trésor (en millions de fcfa)	12500	12500	7000	10000	8000	10000	8000	7000	10 000	5000
Montant total des souscriptions (en millions de fcfa)	6579,3	3892	1388	510	1615	7175	6158,3	5022,3	6716,55	5000
Montant total servi (en millions de fcfa)	6579,3	3892	0	500	1615	7175	6158,3	5022,3	6716,55	5000
Prix minimum proposé /Taux minimum proposé	88%	87%	88%	8,5%	87%	6,50%	87%	87%	87,05%	88%
Prix maximum proposé /Taux maximum proposé	96%	93%	90%	8,0%	95%	8,50%	90%	87%	91%	88%
Prix limite / Taux Limite	88%	87%	6,50%	8,0%	87%	8,50%	87%	87%	87,05%	88%
Prix moyen pondéré/ Taux Moyens pondéré	88%	8749,1	88,4	8,3%	89%	8,40%	88,25 %	87%	88,83%	88%
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les souscripteurs	53%	31,13%	19,84%	5,10%	20,19%	71%	77%	71,75%	67,17%	100%
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues	53%	31,13%	0,00%	5,00%	20,19%	71%	77%	71,75%	67,17%	100%



Annexe 21 : Détails des émissions des Titres Publics (suite)

Date d'émission	14/08/2023	14/08/2023	14/08/2023	14/08/2023	18/09/2023	19/09/2023	25/09/2023	25/09/2023	09/10/2023	27/11/2023	29/11/2023
Date d'échéance	16/08/2028	16/08/2027	14/02/2024	14/08/2024	16/08/2027	16/08/2028	01/11/2023	16/08/2028	11/10/2029	29/11/2026	29/11/2026
Code emission	CF2B00000024	CF2K00000031	CF1200000443	CF1300000038	CF2K00000031	CF2B00000024	CF120000435	CFB0000024	CF2L00000022	CF2K00000049	CF2J00000091
Instrument et Maturité	OTA 5 ans	OTA 4 ans	BTA 26 Semaines	BTA 52 Semaines	OTA 4 ans	OTA5 ans	Rachat	OTA 5 ans	OTA 6 ans	OTA 4 ans	OTA 3 ans
Taux d'Intérêt	7,00%	6,50%	6,50%	7,50%	6,50%	7,00%		7,00%	7,50%	6,50%	6,25%
Nombre des SVT du reseau	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Nombre des SVT souscripteurs	1	2	2	3	2	2	2	2	3	2	5
Montant annoncée par le tresor (en millions de fcfa)	5000	10000	5000	5000	7500	7500	7175	10000	10000	7500	15 000
Montant total des souscriptions (en millions de fcfa)	5000	10000	5000	5000	8500	8000	7000	10500	10040	5000	16 055
Montant total servi (en millions de fcfa)	5000	10000	5000	5000	7500	7500	0	10000	10000	5 000	15 000
Prix minimum proposé /Taux minimum proposé	89%	90%	6,5%	7,5%	90%	90%	6,5%	89%	88%	90%	85%
Prix maximum proposé /Taux maximum proposé	89%	91%	6,5%	7,5%	90%	90%	6,5%	89%	90%	90%	100%
Prix limite / Taux Limite	89%	90%	6,5%	7,5%	6,5%	7,0%	6,5%	6,5%	7,50%	90%	90%
Prix moyen pondéré/ Taux Moyens pondéré	89%	95%	6,5%	7,5%	90%	90%	9%	89%	89,0%	90%	91,50%
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les souscripteurs	100%	100%	100%	100%	113%	110%	97,6%	105%	100,4%	66,66%	107,40%
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues	100%	100%	100%	100%	100%	100%	98%	100%	100%	66,66	100,00%



Annexe 22 : Programme annuel des émissions 2024

<p>MINISTERE CHARGE DES FINANCES ET DU BUDGET ***** DIRECTION DE CABINET ***** DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE ***** DIRECTION DE LA DETTE ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ***** SERVICE DE NEGOCIATION, RENEGOCIATION D'EMPRUNTS ET EMISSION DES TITRES PUBLICS ***** N° _____/MCFB/DIR-CAB/DGTCP/DDPE/SNREETP-23</p>		<p style="text-align: right;">REPUBLICUE CENTRAFRICAINE Unité – Dignité – Travail *****</p> <p style="text-align: right;">Bangui, le 18 DEC 2023</p>
---	--	--

01528

PROGRAMME ANNUEL PREVISIONNEL DES EMISSIONS DES VALEURS DU TRESOR AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024 (Montant en million de FCFA)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai Syndication domestique	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
BTA 26 Semaines	5 000				5 000								10 000
OTA 2 ans	5 000												5 000
OTA 3 ans		5 000					5 000				5 000		15 000
OTA 4 ans		5 000		5 000				5 000		5 000			20 000
OTA 5 ans			5 000		5 000	5 000				5 000			20 000
OTA 6 ans					5 000		5 000	5 000					15 000
OTA 7 ans					5 000				5 000		5 000		15 000
Total	10 000	10 000	5 000	5 000	20 000	5 000	10 000	10 000	5 000	10 000	10 000		100 000

Le Ministre des Finances et du Budget



Hervé NDOBA

Ministère des Finances et du Budget, Avenue Abdel Gamal Nasser. BP : 912 Bangui (RCA)
 Tél. : +236.21.61.38.28/+236.21.61.46.15/Fax : +236.21.61.41.87
 Site : www.minfb-rca.org/mail : cabinetmfb@yahoo.fr



Annexe 23 : Calendrier des émissions du premier trimestre 2024

MINISTERE CHARGE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

DIRECTION DE LA DETTE ET DU PORTEFEUILLE DE
L'ETAT

SERVICE DE NEGOCIATION, RENEGOCIATION
D'EMPRUNTS ET EMISSION DES TITRES PUBLICS

N° _____ /MCFB/DIR-CAB/DGTCP/DDPE/SNREETP-23

01529



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

Bangui, le

18 DEC 2023

CALENDRIER INDICATIF PREVISIONNEL DES EMISSIONS DES VALEURS DU TRESOR AU TITRE DU PREMIER TRIMESTRE 2024 (Montant en million de FCFA)

Mois	Instruments	Maturités	Dates d'annonce	Dates d'adjudication	Dates de valeur	Dates d'échéance	Montants
Janvier	BTA	26 Semaines	23/01/2024	29/01/2024	31/01/2024	29/07/2024	5 000
	OTA	2 ans	16/01/2024	22/01/2024	24/01/2024	24/01/2026	5 000
Février	OTA	4 ans	06/02/2024	12/02/2024	14/02/2024	14/02/2028	[5 000 -7 500 [
	OTA	5 ans	20/02/2024	26/02/2024	28/02/2024	28/02/2029	[5 000 -7 500 [
Mars	OTA	3 ans	12/03/2024	18/03/2024	20/03/2024	20/03/2027	5 000
Total							25 000

Le Ministre des Finances et du Budget



Hervé NDOBA

Ministère des Finances et du Budget, Avenue Abdel Gamal Nasser. BP : 912 Bangui (RCA)

Tél. : +236.21.61.38.28/+236.21.61.46.15/Fax : +236.21.61.41.87

Site : www.minfb-rca.org/mail : cabinetmfb@yahoo.fr



ANNEXE 24 : PERSONNES RESSOURCES EN CHARGE DU MARCHÉ DES VALEURS DU TRESOR



Hervé DOBA, Ministre des Finances et du Budget



Serge OUARASSIO MONKOMSE, DG du Trésor Public



Honoré TCHITCHARE, Chargé des Missions en Matière du Portefeuille



Sinclair Geiséric TENDET, Directeur de la Dette et du Portefeuille de l'État



**Dieu-Béni-Socrate DJAMAWA-ENDJIKPENOU,
Chef de Service de Négociation, Renégociation
d'Emprunts et Émission des Titres Publics**



**Aristide FOLLOT REMADEZANE,
Assistant du Directeur de la Dette**



**Bonaventure BANDATIA, Chef de Bureau des
Emissions des Titres Publics**



Annexe 24 : Coordonnées et adresses

N°	Prénoms	Noms	Fonction	Coordonnées	Mail
01	Hervé	NDOBA	Ministre des Finances et du Budget de la RCA		
02	Serge	OUARASSIO MONKOMSE	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	+ 236 72 13 13 76	ouarassioserge@yahoo.fr
03	Honoré	TCHITCHARE	Chargé de Mission en Matière de Portefeuille de l'Etat	+ 236 75 50 41 09	
04	Sinclair	TENDET	Directeur de la Dette et du Portefeuille de l'État	+ 236 72 63 35 42	sinclairtendet@yahoo.fr
05	Guy Hermas Dieu – Béni – Socrate	DJAMAWA – ENDJIKPENNO	Chef de Service de Négociation Renégociation d'Emprunt et Émission des Titres Publics	+ 236 72 51 99 76	djamawasocrate@yahoo.fr djamawadieubeni@gmail.com
06	Aristide	FOLLOT REMAZEDANE	Assistant du Directeur de la Dette	+ 236 75 19 21 49	remadezane1@gmail.com
07	Bonaventure	BANDATIA	Chef de Bureau d'Émission des Titres Publics	+ 236 72 90 90 26	bandatiabonaventure@yahoo.fr



Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES	iv
PRÉFACE.....	v
ATTESTATION DU MINISTRE CHARGE DES FINANCES ET DU BUDGET	vi
I- PRESENTATION GENERALE DE L'EMETTEUR.....	vii
1.1- Informations générales sur l'Emetteur	viii
1.1.1- Aperçus du pays	viii
1.1.2- Localisation géographique du pays	1
1.2- Système politique centrafricain.....	3
1.2.1- Le pouvoir exécutif.....	3
1.2.2- Le pouvoir législatif.....	3
1.2.3- Le Pouvoir judiciaire	3
1.3- Présentation de l'Emetteur.....	4
1.3.1- De la Présidence de la République à l'Organe émetteur des Titres Publics.....	4
1.3.2- La Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat et ses attributions	5
1.3.3- Présentation du réseau des Spécialistes en Valeur du Trésor de la RCA.....	6
II- SITUATIONN ECONOMIQUES NATIONALE ET PERSPECTIVES	8
2.1- Un secteur réel prometteur.....	9
2.1.1- Evolutions de Cultures vivrières et perspectives	9
2.1.2- Evolution des produits agricoles d'exportation et perspectives	10
2.1.3- Situation de l'élevage.....	13
2.1.5- Production et exportation du diamant et or	14
2.2- Un secteur secondaire dynamique.....	16
2.2.1- Des industries de transformation du bois en progression.....	16
2.2.2- Des industries manufacturières en mutation	17
2.2.3- Industries de l'énergie et de l'eau	17
2.2.4- Des Bâtiments et Travaux Publics en mutation.	19
2.3- Un secteur tertiaire en essor.....	20
2.3.3- Transport.....	22
III- FINANCES PUBLIQUES, SECTEUR EXTÉRIEUR ET SECTEUR BANCAIRE.....	25
3.1- Situation des Finances publiques et du secteur extérieur	26
3.1.1- Situation des finances publiques	26
3.1.2- Réformes et perspectives	27
3.2- Secteur extérieur.....	28
3.3- Secteur bancaire.....	29
3.3.1- Paysage bancaire.....	29
3.3.2- Performance du secteur bancaire	30
IV- DETTES ET BESOINS DE FINANCEMENT EN 2024.....	31

4.1- Situation de dette	32
4.1.1- Stock de la dette et taux d'endettement	32
4.1.2- Dette extérieure.....	32
4.1.3- Dette intérieure	33
4.2- Analyse de risque liés au portefeuille de la dette	33
4.2.1- Analyse du risque de refinancement	33
4.2.2- Analyse du risque de change.....	34
4.3- Réformes et perspectives	35
4.4- Besoins de financement de l'année 2024	36
V- FACTEURS DE RISQUE, PLAN DE DEVELOPPEMENT ET SOLVABILITE DE L'ETAT	38
5.1- Risques macroéconomiques.....	39
5.2- Risques liés aux finances publiques.....	39
5.3- Risques politiques et sécuritaires	40
5.4- Fragilité de la population	40
5.5- Fragilité du système sanitaire.....	40
5.2- Plan de développement	42
5.3- Solvabilité de l'Etat Centrafricain.....	43
5.3.1- Mécanisme de sûreté de remboursement des Titres Publics	43
5.3.2- Notation financière	44
ANNEXES	45

